

**ASSOCIATION
DE SOUTIEN À LA
FONDATION DES FEMMES**

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

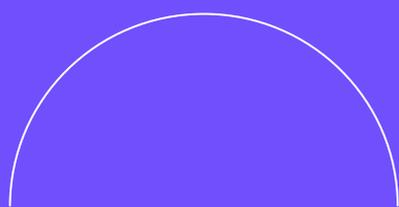


2022

**SE DONNER LES MOYENS
DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

ASSOCIATION
DE SOUTIEN À LA
FONDATION DES
FEMMES

JUILLET
2023



REMERCIEMENTS

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes et la Fondation des Femmes remercient les donatrices et donateurs, les entreprises mécènes, les ambassadrices et ambassadeurs et les nombreux et nombreuses bénévoles qui ont permis la réalisation des actions en 2022.

RÉDACTION ET RELECTURE

Anaïs Abou Hassira, Meryll Amsallem, Ophélie Delmas, Camille Devos, Elsa Deville, Ramatoulaye Diop, Clara Donzier, Gwenaëlle Iquel, Anne-Cécile Mailfert, Aurélie Millon, Jessica Ohayon, Alice Ogier, Carole Pirotais, Claire Savigner, Catherine Semedo, Juliana Servent, Laura Slimani, Solène Toutut, Floriane Volt.

MISE EN PAGE

studio @yay.graphisme

CONTACT

Fondation des Femmes
Cité Audacieuse
9 Rue de Vaugirard • 75006 Paris
www.fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org

EDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2022

UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES

STRATÉGIE 2021-2023 : LES PROGRAMMES D'ACTION DE LA FONDATION DES FEMMES

ÉCOUTEZ-NOUS BIEN! : UNE MOBI- LISATION ÉLECTORALE D'AMPLEUR DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

AXE 1: ASSURER L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUTES LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET DE DISCRIMINATIONS

1 ● PROGRAMME FORCE JURIDIQUE

Projet #1: Programmes 365 avec le Barreau de Paris - Solidarité et programme Elles'Angels avec AXA

Projet #2: Permanences à la Cité Audacieuse avec le Barreau de Paris Solidarité

Projet #3: Contentieux stratégiques

Projet #4: Plaidoyer institutionnel et électoral

Projet #5: La Force Juridique : un laboratoire du droit féministe

Projet #6: Soutien aux associations dans leur plaidoyer

AXE 2: AMÉLIORER LA VIE ET REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX FEMMES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ

2 ● PROGRAMME ABRI D'URGENCE

Projet #1: Abri d'urgence : mettre en sécurité les femmes victimes de violences

Projet #2: Refuge des Audacieuses : héberger des féministes et femmes persécutées

3 ● PROGRAMME SORORITÉ

Projet #3: Soutien financier aux associations

Projet #4: Soutien matériel aux associations

Projet #4.1: Les collectes de produits #MamansEnfants et #RèglesDeSurvie

Projet #4.2: Speed dating bénévoles-associations

4 ● PROGRAMME PÉPITES

Projet #5: App-Elles : une application d'information et d'alerte pour les femmes

Projet #6: Elles déménagent : une innovation essentielle pour aider les femmes à partir

AXE 3: ÉRADIQUER LES STÉRÉOTYPES ET TRANSFORMER L'IMAGE DES FEMMES DANS LE RESPECT DE LEUR DIVERSITÉ ET DE LEUR DIGNITÉ

5 ● PROGRAMME STAND UP

Projet #1: Stand Up sur le Train pour l'Égalité

Projet #2: Une nouvelle édition du programme Stand Up en 2022 et 2023

6 ● PROGRAMME AUDACIEUSES

Projet #3: La Cité Audacieuse

Projet #4: Les ambassadrices de l'égalité

Projet #5: Podcast « Écoutez-nous bien »

Projet #6: Campagne #PlusJamaisSeules

Projet #7: Le prix Gisèle Halimi

ANNEXES

ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES

Sarah Becker

Présidente
de l'association
de soutien
à la Fondation
des Femmes

En tant que Présidente de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, l'occasion m'est donnée d'introduire ce Rapport d'Activité 2022 et j'en suis extrêmement fière. Fière de ce que l'équipe opérationnelle réalise chaque année depuis la création de l'Association fin 2015. Chaque année apporte son lot de projets plus utiles, ambitieux et réussis. Mais chaque année est aussi unique, et décisive. L'année 2022 a été particulièrement marquée par deux événements majeurs : la fin des restrictions liées au COVID et les Présidentielles.

La fin des restrictions liées au COVID a permis à l'Association de reprendre le cours de son destin. La pandémie, les confinements et les couvre-feux avaient forcé l'Association à réorienter ses actions vers de l'aide d'urgence, à mettre en pause les événements qui la caractérisaient jusque-là, à réinventer ses modes d'action sans pour autant oublier sa mission principale : soutenir la Fondation des Femmes, et l'aider à appuyer matériellement, juridiquement et financièrement les associations qui oeuvrent pour les droits des femmes en France.

En 2022, nous nous sommes retrouvées. La trajectoire de développement de l'Association a pu reprendre, et particulièrement pour la Cité Audacieuse, le lieu de rayonnement des droits des femmes en France, gérée par l'Association de Soutien de la Fondation des Femmes. Quel bonheur de voir les associations de Paris et d'Île-de-France, et les habitant.e.s découvrir, aimer, et revenir dans cet endroit unique en France. Quelle joie que de se retrouver autour de nos grands idéaux, débattre, construire un autre monde, enregistrer des podcasts, travailler, se restaurer, se cultiver et s'entraider.

En 2022, nous vous avons retrouvé. Quelle action plus éclatante pour cela que celle d'un Train Exposition, qui a parcouru la France, à la rencontre des associations locales, et des communautés dans 10 villes de France ! Avec plus de 8 000 personnes qui sont montées à bord, et des dizaines d'associations locales mobilisées, cet événement unique a été le point d'orgue d'une campagne présidentielle hors norme. Autour de cet élan ferroviaire, ce sont plus de 250 associations qui ont signé le Plan d'Urgence pour l'Égalité et ses 10 mesures, extrait du livre « Écoutez-nous bien ! » et présenté aux candidat.e.s à la Présidentielle. Une unité jamais vue dans le mouvement féministe !

L'Association a continué également d'œuvrer afin que la Fondation des Femmes puisse collecter des fonds pour les reverser aux associations, et à nouveau, plus de 1.4 millions d'euros ont ainsi été mobilisés pour soutenir le tissu associatif en difficultés suite aux besoins explosifs de la pandémie. La stratégie 2021-2023 en 6 grands programmes d'impact a suivi son cours, et vous découvrirez dans ce rapport les résultats de ces programmes. La mise en œuvre a été assurée par une équipe qui a presque doublé. Une croissance rapide et une grande fierté mais c'est aussi un vrai défi. Le management s'est renforcé avec l'embauche de Directrices et la constitution d'un CODIR, posant les bases de la croissance future.

En 2022, nous nous sommes retrouvées, et nous vous avons retrouvé. Merci aux équipes, aux donateurs et donatrices, à nos mécènes qui nous permettent de réaliser nos rêves et aux associations féministes, leur rôle est essentiel. Et bravo à toutes et à tous !

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE



10 000
BÉNÉVOLES



1 460 492
EUROS DISTRIBUÉS
EN 2022



380
AVOCAT.E.S BÉNÉVOLES
POUR LA FORCE JURIDIQUE



348
ACTIONS
DE SOUTIEN
À DES ASSOCIATIONS
211 associations soutenues
86 soutiens financiers, 231 soutiens matériels
et 31 soutiens juridiques

Lors de ses campagnes de collecte, la Fondation des Femmes s'engage à agir pour la liberté et les droits des femmes, et contre les violences dont elles sont victimes, en reversant les dons des particuliers aux associations de terrain.

L'Association organise les événements de sensibilisation et de collecte, ainsi que la coordination des programmes de soutien juridique et matériel, grâce à du mécénat privé.



82 033
ABONNÉ.E.S
INSTAGRAM
+ 8,71% d'augmentation



64 108
LIKES SUR
FACEBOOK
+ 4,97 % d'augmentation



40 025
ABONNÉ.E.S
LINKEDIN
+ 76,25% d'augmentation



36 354
ABONNÉ.E.S
TWITTER
+ 16,63 % d'augmentation



93 309 PERSONNES INSCRITES
À LA NEWSLETTER + 44,87 % d'augmentation

UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES

CINQUIÈME
ÉDITION
DU PRIX
GISÈLE HALIMI

10
JANVIER



05
FEVRIER

LANCEMENT
DU PLAN D'URGENCE
POUR L'ÉGALITÉ

26
FEVRIER

LANCEMENT
DU PREMIER
TRAIN DE
LA FONDATION
DES FEMMES



07
MARS

06
MARS

4ÈME ÉDITION
DU BAROMÈTRE
PRIORITÉS
FEMMES

PUBLICATION
DU MANIFESTE
« ÉCOUTEZ-
NOUS BIEN »

08
MARS



01
AVRIL

OUVERTURE
DU REFUGE
DES AUDACIEUSES

SEMAINE
INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE
LE HARCÈLEMENT
DE RUE #STANDUP

03
AVRIL

09
AVRIL



25
JUIN

26
JUIN

COLLECTE
DE PRODUITS
D'HYGIÈNE ET
DE SOINS POUR
FEMMES ET BÉBÉS

PUBLICATION
DU GUIDE
«ACCOUCHEMENT:
MES DROITS,
MES CHOIX !»

26
JUILLET

15
SEPTEMBRE

REPRISE
DU PROGRAMME
STAND UP

REMISE DES 22
GRANDS PRIX 2022
DE LA FONDATION
DES FEMMES

21
SEPTEMBRE



28
SEPTEMBRE



24
SEPTEMBRE

SPEED-DATING ENTRE
ASSOCIATIONS ET
BÉNÉVOLES À LA CITÉ
AUDACIEUSE

JOURNÉE
INTERNATIONALE
POUR LE DROIT
À L'AVORTEMENT
ET PLAIDOYER POUR
QUE LE DROIT
À L'IVG ENTRE DANS
LA CONSTITUTION

05
OCTOBRE



LANCEMENT DE
LA CAMPAGNE
#PLUSJAMAIS
SEULES

10
OCTOBRE

LANCEMENT
DU PROJET
ABRI D'URGENCE

COLLOQUE DE LA
FORCE JURIDIQUE:
«QUELLE JUSTICE
5 ANS APRÈS #METOO»
AVEC SCIENCES PO

15
OCTOBRE



04
NOVEMBRE

05
NOVEMBRE

COLLECTE
DE PRODUITS
MENSTRUELS
#RÈGLESDESURVIE
AVEC RÈGLES
ÉLÉMENTAIRES

PUBLICATION DE
LA NOTE DE
L'OBSERVATOIRE DE
L'ÉMANCIPATION ÉCONO-
MIQUE DES FEMMES : «CINQ
ANS APRÈS
#METOO : LE COÛT
DE LA JUSTICE POUR
LES VICTIMES DE
VIOLENCES SEXUELLES»

25
NOVEMBRE



29
NOVEMBRE

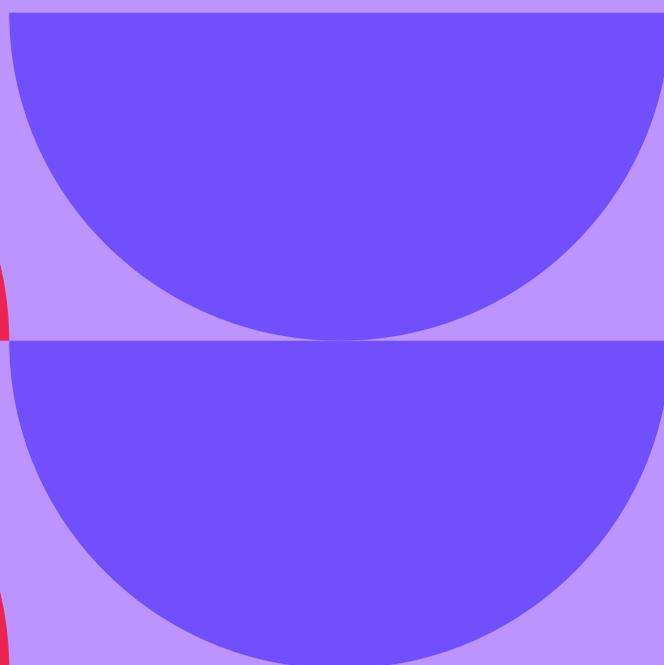
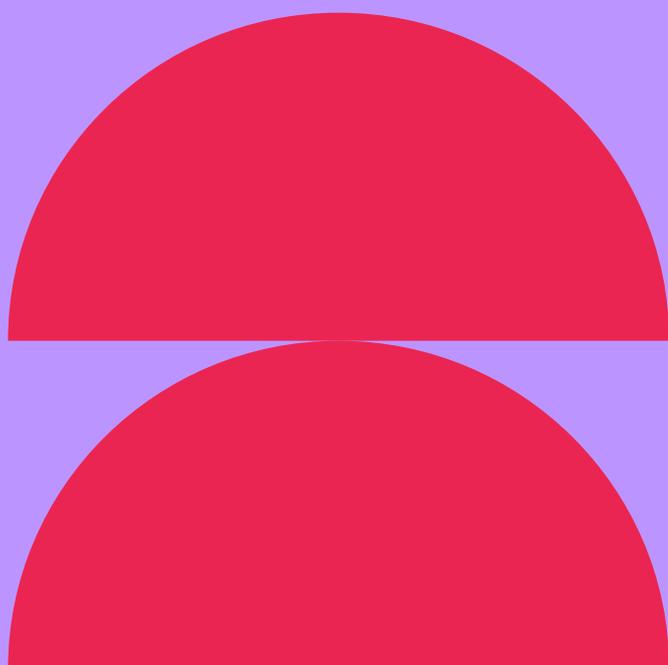
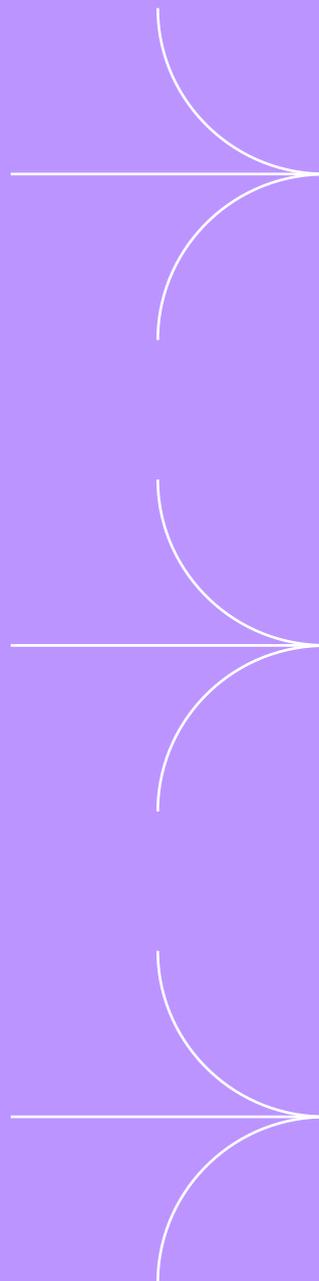
CONDAMNATION DU
YOUTUBEUR DIT «AMINE
MOJITO» POUR PROVOCATION
À LA DISCRIMINATION,
À LA VIOLENCE ET À LA HAINE
AVEC LA FORCE JURIDIQUE

STRATÉGIE

2021-2023

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes a pour objet de contribuer aux missions et à la stratégie de la Fondation des Femmes.

Après 6 années d'existence, la Fondation des Femmes continue de se développer et de renforcer son action, grâce à la mise en place de sa stratégie 2021-2023 qui se décline en trois enjeux majeurs pour les femmes.



AXE 1 : ASSURER L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUTES LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET DE DISCRIMINATIONS

Le fondement de son action : promouvoir et défendre les droits des femmes avec le programme « Force Juridique », composé d'avocates bénévoles qui permettent l'accès à la justice des femmes victimes de violences et de discriminations.

● PROGRAMME FORCE JURIDIQUE

Ce programme vise à améliorer les réponses institutionnelles en augmentant la pression judiciaire et publique sur les responsables politiques présentant des réponses encore trop peu satisfaisantes face aux exigences légitimes d'égalité, de justice et de protection. Les lois sont là, à améliorer certes, mais surtout pour être appliquées. Grâce à l'appui des avocates et juristes bénévoles de la Force Juridique, la Fondation des Femmes soutient les associations de femmes dans leurs revendications et leurs démarches judiciaires pour plus d'égalité. Elle agit via des recours personnels ou stratégiques, la publication de rapports, le renforcement des compétences juridiques des associations partenaires, l'évolution de la jurisprudence et le plaidoyer.

Objectifs chiffrés d'ici 2023 :

- 300 femmes accompagnées
- 10 propositions associatives reprises
- +10 % du taux de plainte
- +10 % du taux de condamnation pour viol

AXE 2 : AMÉLIORER LA VIE ET REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX FEMMES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ

Ce programme vise à soutenir les projets les plus impactants pour permettre à toutes les femmes de sortir des violences et d'accéder à l'autonomie. Le programme vise également à renforcer le pouvoir d'agir des femmes plus vulnérables et précaires, particulièrement touchées par le contexte post-crise sanitaire, avec les programmes « Abri d'urgence », « Sororité » et « Pépites ».

● PROGRAMME ABRI D'URGENCE

L'objectif est de ne laisser aucune femme en danger sans solution d'hébergement de qualité. Les moyens dédiés à l'hébergement spécialisé et de qualité pour les femmes victimes de violences ont fait défaut pendant le confinement, mais cette situation était déjà problématique avant la crise sanitaire et le reste encore. Ce programme renforce les capacités de mise en sécurité et d'hébergement des femmes victimes de violences à court, moyen et long terme.

Le programme Abri d'urgence est une solution de mise en sécurité immédiate, qualitative et sécurisée pour ne laisser aucune femme en danger sans solution d'hébergement. Dans le cadre de ce programme l'Association de soutien met aussi à disposition des hébergements de moyenne durée pour des femmes réfugiées en raison de leur engagement féministe ou de leur orientation sexuelle via le projet Refuge des Audacieuses. Le programme vise également à pousser l'État à financer de nouvelles places d'hébergement et à développer de nouvelles solutions en matière d'hébergement des femmes.

Objectifs chiffrés d'ici 2023 :

- 10 000 nuitées financées d'ici 2023
- 1 000 places créées par le gouvernement d'ici 2022
- 500 femmes soutenues par an

● PROGRAMME SORORITÉ

Le combat pour l'égalité n'aboutira pas si les femmes les plus vulnérables sont oubliées. Les femmes vulnérables sont en général isolées et n'ont pas forcément accès aux biens et services proposés par les associations. Des facteurs peuvent renforcer la vulnérabilité : les situations de handicap, les parcours de migration, la ruralité et/ou le peu d'accès aux services... La Fondation favorise l'accès aux femmes vulnérables à un maximum de biens et services, le tout dans un esprit de solidarité et d'émancipation. Il s'agit d'identifier et financer les projets associatifs les plus impactants visant à faciliter l'accès des femmes aux biens et services partout en France (création de Maisons des Femmes, organisation de collectes, soutien aux dispositifs d'écoute, Grands Prix de la Sororité...).

Objectifs chiffrés d'ici 2023 :

- 150 000 femmes touchées
- Soutien disponible 24h/24 à travers les plateformes et numéros d'écoute

● PROGRAMME PÉPITES

Il s'agit du laboratoire d'innovation de la Fondation des Femmes. Face aux violences faites aux femmes qui évoluent, aux inégalités qui se reconfigurent et aux besoins des femmes pour y faire face qui changent, il faut renforcer la capacité d'innovation des projets féministes. La Fondation incube des dispositifs innovants adaptés aux besoins des femmes pour faire reculer les violences et les inégalités, grâce à un laboratoire d'innovation et en mobilisant un fonds de secours associatif afin de renforcer la capacité d'innovation des projets féministes portés par des associations spécialisées.

Objectifs chiffrés d'ici 2023 :

- 4 projets lancés et soutenus : cyber-violences conjugales, déménagements solidaires, application, lieux dédiés à l'égalité. Ces projets, issus du laboratoire d'innovation, sont ainsi mieux adaptés aux besoins des femmes, pour faire reculer les violences et les inégalités.

AXE 3 : ÉRADIQUER LES STÉRÉOTYPES ET TRANSFORMER L'IMAGE DES FEMMES DANS LE RESPECT DE LEUR DIVERSITÉ ET DE LEURS DROITS

L'objectif de son action: atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, dans les faits, par la création d'un environnement sensible à l'égalité, aux stéréotypes, et la promotion d'une société respectueuse des droits, de la sécurité et de la dignité de toutes les femmes avec les programmes « Stand Up » et « Audacieuses ».

● PROGRAMME STAND UP

80 % des femmes ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans l'espace public et 100 % des femmes ont déjà fait l'expérience du harcèlement dans les transports en Île-de-France. Dans les rues désertées pendant les confinements et les soirs de couvre-feu, le harcèlement n'a pourtant pas disparu, bien au contraire. Privées de témoins qui se sentent en capacité de réagir (seulement 20 % des femmes déclarent avoir été aidées), les femmes ont raconté des violences sexistes et sexuelles incessantes, rappelant qu'aux côtés des lois, la sensibilisation est primordiale pour espérer améliorer la situation. Alors que la vie a repris son cours, le harcèlement sexuel dans les lieux

publics n'a pas disparu. La Fondation des Femmes déploie la formation Stand Up afin de mettre un terme au harcèlement de rue grâce à la méthode dite des « 5D », permettant d'apprendre à réagir en cas de harcèlement sexuel dans l'espace public que l'on soit témoin ou victime. Ce programme international a été créé par Right To Be, L'Oréal Paris et la Fondation des Femmes en France.

Objectif chiffré d'ici 2023 :

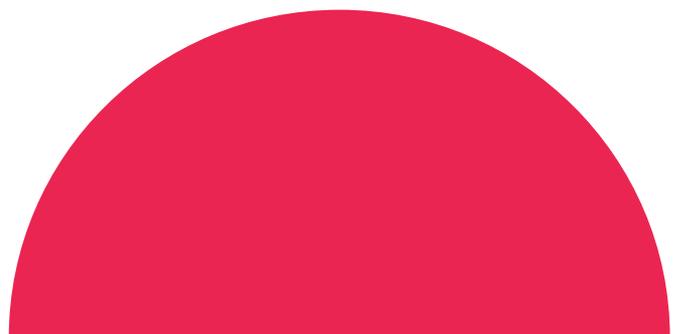
- 200 000 personnes formées ou sensibilisées pour réagir contre le harcèlement de rue en France

● PROGRAMME AUDACIEUSES

La Fondation des Femmes œuvre pour faire monter le niveau de conscience des inégalités, faire évoluer les comportements et les mentalités et lutter contre les violences faites aux femmes. Pour ce faire, elle mène des campagnes de mobilisation et de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes et contre le sexisme, à la promotion du féminisme et à l'égalité femmes-hommes. En 2022, la Fondation des Femmes a profité du 5ème anniversaire du lancement du mouvement #MeToo pour dénoncer les violences sexuelles et sexistes qui continuent de toucher un grand nombre de femmes chaque année. Elle a ainsi lancé une vaste campagne invitant le plus grand nombre à se mobiliser pour faire cesser ces violences et à soutenir les associations qui accompagnent les femmes qui en sont victimes. La Fondation des Femmes s'appuie également sur la Cité Audacieuse, lieu dédié au féminisme à Paris, pour faire rayonner son discours et sensibiliser très largement.

Objectif chiffré d'ici 2023 :

- 10 % de la population française sensibilisée à nos contenus au travers d'évènements et de campagne de sensibilisation



FOCUS SUR LES PRÉSIDENTIELLES

ÉCOUTEZ-NOUS BIEN!: UNE CAMPAGNE, UN MANIFESTE, UN BAROMÈTRE ET UN TRAIN POUR FAIRE ENTENDRE LES FEMMES A LA VEILLE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



Écoutez-Nous Bien: c'est ce que disent les femmes lorsqu'elles s'écartent des sentiers battus et font preuve d'audace, lorsqu'elles témoignent de ce qu'elles subissent, lorsqu'elles construisent un nouveau chemin vers l'égalité. Parce que libérer la parole ne suffit pas, encore fallait-il que l'on nous entende. La Fondation des Femmes, l'Association de soutien et 250 associations partenaires ont créé une campagne à l'ampleur inédite pour faire en sorte que la destination, l'égalité entre les femmes et les hommes, soit proche.



Les associations se sont rassemblées autour de propositions structurées.

Faire baisser drastiquement les féminicides, favoriser l'émancipation économique des femmes et permettre à toutes l'accès à des soins adaptés: ces objectifs sont atteignables. Les associations ont travaillé à rassembler une plateforme de recommandations rassemblées au sein d'un Plan d'Urgence pour l'Égalité constitué de 10 mesures, rassemblées dans un manifeste «Écoutez-Nous Bien!» publié aux Éditions Les Petits Matins.

KANTAR PUBLIC

Observatoire « Priorité(s) femmes »
4^{ème} édition

Regard des Françaises et des
Français sur l'égalité entre les
femmes et les hommes

Laure Salvain
Camille Marsson
70248
23 10/01/2022



FONDATION
DES FEMMES

Pour appuyer le propos, la quatrième édition d'un baromètre, Priorité Femmes.

Les priorités en matière d'égalité femmes-hommes des françaises et français ont été testées et ont été valorisées grâce à la sortie de la quatrième édition du baromètre «Priorité Femmes». Le baromètre s'est particulièrement concentré sur le bilan de #MeToo, cinq ans après son lancement sur les réseaux sociaux.

Pour porter nationalement la mobilisation, et susciter l'adhésion, une campagne de communication et d'interpellation inédite, sur le Coût des Inégalités.

Réalisée en partenariat avec l'agence Edelman, cette campagne cherchait à favoriser la



prise de conscience des inégalités entre les femmes et les hommes à travers leur impact sur la richesse nationale. Ce coût a été calculé de manière inédite par les chercheuses Lucile Peytavin et Ginevra Bersani de l'association Genre et Statistiques. Les chercheuses révèlent ainsi une perte de richesse engendrée chaque année en raison des inégalités femmes-hommes d'un montant de plus de 118 milliards d'euros. Ces chiffres vertigineux donnent un ordre de grandeur, et montrent le gâchis financier immense généré par les injustices vécues quotidiennement par les femmes. Leur coût humain est, lui, inestimable.

Le clip de la campagne produit par Eddy et pensé par l'agence Edelman met ainsi en scène quatre situations de violences et discriminations dans lesquelles les femmes ne sont pas écoutées - au commissariat lors d'un dépôt de plainte, lors d'un rendez-vous médical, au travail et dans une situation de violences conjugales - tandis que le curseur du coût de ces inégalités monte en flèche en arrière-plan pour finalement atteindre 118 milliards. Les visuels-clés reprennent ainsi les quatre scènes photographiées.

Les supports de cette campagne arrivent à la conclusion amère: «Faut-il compter pour être écoutées?» et appellent les responsables politiques à agir en mettant en œuvre le Plan d'Urgence pour l'Égalité demandé par la Fondation des Femmes et les associations féministes.

Quoi de mieux pour être visibles et audibles, qu'un train qui part à la rencontre des françaises et sillonne la France pour faire campagne pendant les présidentielles? Pendant 10 jours et dans 9 villes, du 26 février au 7 mars 2022, le Train pour l'Égalité de la Fondation des Femmes a sensibilisé les Français.es aux grands enjeux de l'égalité femmes-hommes.

Le Train pour l'Égalité, ce fut une exposition itinérante géante répartie sur 600m², qui est allée à la rencontre de 8 000 personnes dans 9 villes différentes, 3 000km parcourus, trois voitures dédiées aux thématiques suivantes: la santé, la violence et l'emploi.

Le train a d'abord mis en valeur les associations, qui agissent «sur le terrain» - c'est-à-dire dans la vie quotidienne des femmes. Les 4 principales fédérations associatives de France, qui regroupent plus de 250 associations locales, ont accepté de monter à bord et de faire bénéficier de leur expertise le public pour animer à chaque étape une exposition itinérante, ludique et pédagogique. D'autres associations et collectifs pour les droits des femmes, de toute taille, se sont emparés aussi du Train à chaque étape avec de nombreux événements.

Les entreprises ensuite: depuis longtemps et de plus en plus, elles s'engagent sur ces sujets. Les pouvoirs publics, au premier rang desquels le Gouvernement, grâce aux Ministères de l'Éducation et de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes. Les collectivités locales enfin ont également été aux côtés de la Fondation: le Train pour l'Égalité a fait étape dans 9 villes, 8 régions, et 9 départements, dont de nombreux soutiennent financièrement le projet.

QUE S'EST-IL PASSÉ DANS LE TRAIN?

Les conférences

Dans chaque ville, des conférences animées par des associations de terrain spécialisées sur différentes thématiques. Par exemple, à Marseille, le journal la Déferlante a ani-

mé une conférence «Qu'est ce qu'un média féministe?», à Strasbourg, Oxfam, Care, Equipop, One et le Planning Familial ont animé une conférence «Pour une véritable politique étrangère féministe pour 2022!», tandis qu'à Paris, le collectif Ensemble contre le sexisme a présenté son plaidoyer dans une réunion «Roulons contre le sexisme».

L'exposition

Une exposition co-construite avec les associations expertes de leurs thématiques pour présenter l'égalité sous toutes ses dimensions: accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, lutte contre les violences, accès à l'emploi et à l'égalité professionnelle...

Les formations

Des formations Stand Up contre le harcèlement de rue ont eu lieu pendant 10 jours.



Les moments de rencontre

Des moments d'échanges avec la Fondation des Femmes et les associations pour les rencontrer et leur poser des questions sur leurs actions et leurs projets.

LES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE

Côté public, 8 000 personnes à travers la France ont pu découvrir le Train et profiter de 31 conférences organisées sur différentes thématiques liées aux violences, inégalités et discriminations. Parmi eux et elles, près de 1700 personnes ont appris à réagir face au harcèlement de rue grâce au programme international de formation Stand Up.

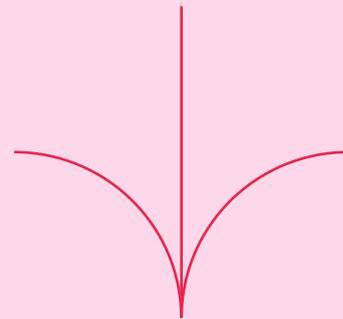
Au total, l'exposition et les conférences ont regroupé 86 associations à bord du train. Lors de créneaux réservés à un public scolaire, 700 élèves ont ainsi pu être sensibilisé.e.s aux questions relatives à l'égalité femmes-hommes dans le Train pour l'Égalité. Tout au long de la tournée du train, près de 400 bénévoles se sont mobilisé.e.s et ont contribué activement à rendre cette expérience unique.

Côté politique, quatre candidat.e.s à l'élection présidentielle ont signé le Plan d'Urgence et s'étaient engagé.es à mettre en œuvre les 10 mesures dans les 3 premiers mois de leur quinquennat : Anne Hidalgo, Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon et Fabien Roussel.

La mobilisation a continué à l'occasion des élections législatives afin que les représentant.e.s à l'Assemblée nationale puissent porter ces revendications une fois élu.e.s. Pendant six semaines, les bénévoles de la Fondation des Femmes se sont mobilisé.e.s pour contacter et rencontrer les candidat.e.s aux élections législatives sur tout le territoire métropolitain.

Grâce aux outils mis à leur disposition par l'équipe de la Force Juridique et la coordination des ambassadrices dans les territoires, les bénévoles de la Fondation des Femmes ont pu prendre attache avec plus de 310 candidat.es, et ont organisé environ 90 rendez-vous avec ces derniers.

73 candidat.e.s aux élections législatives se sont engagé.e.s à soutenir le Plan d'Urgence Pour l'Égalité une fois élu.e.s député.e.s et 5 à le soutenir partiellement. Au final, 35 député.es signataires du Plan d'Urgence pour l'Égalité sont entré.es à l'Assemblée nationale en juillet 2022.



AXE 1

**ASSURER L'ACCÈS
À LA JUSTICE
POUR TOUTES LES
FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCES
ET DE
DISCRIMINATIONS**

**1 ● PROGRAMME
FORCE JURIDIQUE**

**PROGRAMMES
D'ACTION DE LA
FONDATION
DES FEMMES**

MISSION DU PROGRAMME :

Améliorer les réponses judiciaires et institutionnelles pour faire respecter les droits des femmes et l'égalité. La Force Juridique apporte notamment un appui ponctuel et spécifique aux femmes victimes accompagnées par les associations spécialisées à travers des programmes d'appui.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes mobilise un réseau d'avocat.e.s structuré pour accompagner des victimes, et soutenir les associations dans leur plaidoyer.

Projet #1 : Programme 365 avec le Barreau de Paris - Solidarité et Programme Elles'Angels avec AXA

L'association de soutien continue le déploiement des programmes 365 et Elles'Angels.

Le Programme 365, en partenariat avec Barreau de Paris - Solidarité, met en relation des femmes victimes de violence accompagnées par des associations avec des avocat.e.s du Barreau de Paris qui travaillent en pro bono. En 2022, ce programme a permis la prise en charge gracieuse de **56 dossiers de femmes victimes de violences conjugales** en Île-de-France. Depuis 2018 plus de 400 **femmes franciliennes** ont déjà été accompagnées gratuitement dans leurs démarches judiciaires.

Le Programme Elles'Angels d'Axa Atout Cœur permet la prise en charge des frais de justice des femmes victimes de violence accompagnées par des associations spécialisées dans toute la France. En 2022, ce programme coordonné par la Force Juridique a permis la prise en charge financière des **procédures judiciaires de 25 femmes**.

Projet #2 : Permanences à la Cité Audacieuse avec le Barreau de Paris - Solidarité

Le premier mardi matin de chaque mois, en partenariat avec le Barreau de Paris - Solidarité, les avocat.e.s du Programme 365 et de la Force juridique tiennent une permanence juridique dédiée aux femmes victimes de violences à la Cité Audacieuse. En 2022,

14 victimes, orientées par les associations ou s'étant adressées directement à la Force Juridique, ont pu bénéficier de consultations juridiques gratuites.

Projet #3 : Contentieux stratégiques

Les avocates de la Force Juridique continuent d'être actives et sollicitées pour accompagner les associations ou militantes féministes dans des contentieux stratégiques – c'est-à-dire des procédures judiciaires dont l'issue pourrait avoir un effet significatif pour les droits des femmes (en faisant jurisprudence) ou qui revêt un caractère particulièrement sensible.

• **Amine Mojito : aboutissement d'un long contentieux**

Le 29 novembre 2022, grâce à l'action du Collectif Féministe contre le Viol (CFCV) assisté de la Force Juridique de la Fondation des Femmes, la 17ème chambre du tribunal judiciaire de Paris a **condamné le youtubeur appelé Amine Mojito pour provocation à la discrimination, à la violence et à la haine à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur sexe** (délit prévu à l'article 24 alinéa 8 de la loi pour la liberté de la presse du 29 juillet 1881).

Ce youtubeur diffusait sur Internet des vidéos dans lesquelles il pratiquait des actes de violences particulièrement dégradants et humiliants à l'égard des femmes. Le CFCV, constatant auprès de victimes les effets de cette incitation à la violence et à la haine des femmes, a fait appel à **Maître Benjamin Chouai**, membre de la Force Juridique, afin de porter plainte contre Amine Mojito.

Dans son jugement, le tribunal a retenu qu'il s'agissait d'actes graves en ce que les vidéos faisaient ressortir une impression d'humiliation de la femme. Ainsi, il a condamné le youtubeur à réaliser, à ses frais, un stage de sensibilisation sur l'égalité entre les femmes et les hommes de 5 jours, outre 1 € au titre des dommages et intérêts demandés par le CFCV et les frais de défense encourus par l'association.

«La première fois que j'ai entendu parler des vidéos d'Amine Mojito, c'est par des mineurs condamnés pour violences sexuelles. Ils disaient tous « nous on fait comme Mojito ». C'est pour ça que le CFCV a porté plainte : pour ceux qui ont déjà un parcours de violence, ces vidéos dégradent encore plus l'image des femmes et banalisent les actes de violences à leur encontre.»
Emmanuelle Piet, Présidente du CFCV.

«Le Tribunal a fait une parfaite application de la loi de 1881 et envoie ce faisant un message à tous ceux qui diffusent la haine et la violence sur Internet ou dans les médias envers les femmes»

Benjamin Chouai, avocat du CFCV et membre de la Force juridique de la Fondation des Femmes.

«Ce rappel est bienvenu à l'heure des réseaux sociaux déchainés qui s'accommodent bien trop souvent de provocation à la haine des femmes. Je suis fière du travail de la Force juridique de la Fondation des Femmes aux côtés des associations pour que les droits des femmes soient toujours mieux reconnus et respectés dans la loi et dans les tribunaux».

Anne-Cécile Mailfert, Présidente de la Fondation des Femmes.

• Soutien exceptionnel à Osez Le Féminisme ! pour le procès contre l'industrie pornographique

Dans le cadre du procès historique où plus de 40 femmes victimes de violences sexuelles et de traitements dégradants ont eu le courage de prendre la parole face à l'industrie pornographique en France, une coalition d'associations féministes se sont constituées parties civiles. En coordination, elles ont mobilisé une équipe d'avocates pour accompagner en justice les femmes victimes de viols, proxénétisme aggravé, actes de torture et de barbarie en bande organisée et abus de faiblesse.



L'Association de soutien de la Fondation des Femmes a apporté un soutien multidimensionnel à cette initiative. Elle a par exemple lancé en juin 2022 un appel à générosité du public pour que justice soit rendue à chacune d'entre elles. En effet, ce procès est déterminant pour la reconstruction de ces femmes, mais aussi pour toutes les autres victimes de violences sexuelles qui y verront une possibilité de justice pour elles. Il va aussi être indispensable pour que, enfin, il n'y ait plus une seule vidéo de viol accessible sur Internet. La construction de leur dossier et le travail colossal actuellement effectué par l'équipe juridique et les associations sont donc essentiels.

• Conseils ponctuels aux associations

Au cours de l'année 2022, les bénévoles de la Force Juridique ont pu apporter leur expertise juridique sur des sujets variés afin de permettre à des associations de concrétiser leurs projets. Ainsi, **38 bénévoles ont pu conseiller 16 associations** dans des matières diverses, comme par exemple le droit de la santé ou le droit immobilier.

Les membres du groupe Violences de la Force Juridique ont également été mobilisés pour apporter un éclairage et expertise pour la publication de guides préparés par les associations CFCV «Victime de viols ou d'agressions sexuelles, faire valoir vos droits» et le Collectif 50-50 pour son livre blanc de prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le cinéma et l'audiovisuel (projet encore en cours).



5 avocat.es membres de la Force Juridique ont par ailleurs été mobilisé.es pour accompagner des associations ou des militantes féministes dans le cadre de procédures contentieuses et pré-contentieuses. Ces procédures sont confidentielles.

Projet #4 : Plaidoyer institutionnel et électoral

En 2022, la Force juridique a continué son travail de plaidoyer pour faire avancer les droits des femmes dans la loi.

Les membres de la Force Juridique ont pu être auditionnées à plusieurs reprises sur de nombreux sujets divers afin de faire valoir leurs expertises: ce fut par exemple le cas de Floriane Volt et Anaë Perez qui sont intervenues devant le Défenseur des droits pour échanger sur une proposition de directive relative à l'égalité salariale. Les membres du groupe Santé de la Force Juridique ont également pu être auditionnées par la députée Albane Gaillot sur sa proposition de loi relative à la précarité menstruelle.

Les bénévoles de la Force Juridique ont également mobilisé leurs compétences en participant à de nombreux événements permettant de mettre en valeur les problématiques relatives aux droits des femmes. Ce fut par exemple le cas pour les membres du groupe Santé, comme Esther Vogel qui est intervenue lors d'une conférence sur le sujet du droit dans le cadre de la santé génésique à l'occasion de la Journée nationale des sages-femmes, les 12 et 13 février.



Par ailleurs, la Fondation des Femmes, en commun avec les associations Osez le Féminisme ! et la CLEF, s'est mobilisée afin de transmettre des recommandations pour l'amélioration des droits des femmes en France à l'occasion de l'examen périodique universel par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies.

La décision de la Cour suprême des Etats Unis Dobbs de revenir sur la protection au niveau fédéral du droit à l'avortement a suscité dans le monde et en France un sursaut. A partir de juin 2022, la Force Juridique a appuyé le plaidoyer de la Fondation des Femmes pour l'entrée dans la Constitution du droit à l'avortement - une mesure défendue dans le Plan d'Urgence pour l'Egalité. Aux côtés du Planning Familial et de la CLEF, Anne-Cécile Mailfert et Floriane Volt ont pris part aux travaux parlementaires sur les différentes propositions de lois qui ont été présentées au Sénat comme à l'Assemblée nationale. Le plaidoyer a soutenu et contribué à l'adoption en première lecture à l'Assemblée nationale, le 25 novembre 2022 d'une proposition de loi constitutionnelle qui a été votée le 1^{er} février 2023 au Sénat. L'annonce par le Président de la République de faire entrer l'avortement dans la Constitution le 8 mars 2023 a permis la reconnaissance de la mobilisation des féministes en France comme ailleurs.

Tout au long de l'année 2022, les membres de la Force Juridique ont également eu l'occasion d'intervenir à de nombreuses reprises dans différents médias afin d'apporter leur expertise juridique sur de nombreuses problématiques fondamentales.

Nous pouvons citer notamment :

- Sophie Soubiran, qui est intervenue dans le podcast « Le téléphone sonne » de France Inter sur le sujet des violences conjugales
- Carmen Amato, interviewée sur Public Sénat sur le thème des inégalités salariales
- Anaïs Defosse, interviewée par le journal Causette sur le thème du contrôle coercitif et a participé à une matinale de France 24
- Zoë Royaux, qui a participé à l'émission « C Politique » sur le thème des violences conjugales

Projet #5 : La Force Juridique : un laboratoire du droit féministe

En 2022, la Force Juridique a continué son travail de diffusion du droit et de réflexion féministe sur le droit avec ses publications mais aussi avec l'organisation d'un colloque à Sciences Po en octobre 2022. La Force Juridique avec son groupe Egalité Pro a aussi contribué au projet de podcast devenu le podcast de la Fondation des Femmes « Ecoutez-nous-bien » (voir programme Audacieuse).

• L'élaboration d'outils de diffusion du droit : la mise à jour du guide juridique « Accouchement : mes droits, mes choix ! »

Ce guide, initialement sorti en 2017, a été réactualisé en 2022 par Esther Vogel, Estelle Levy, Juliette Mazilier, Jeanne Theuret et Isabelle Roth, membres du groupe Santé de la Force Juridique. Ce guide pratique permet de faire connaître aux femmes leurs droits pendant le suivi de grossesse et l'accouchement et apporte des éclaircissements juridiques sur la notion de consentement aux actes médicaux, le droit à l'information... Il ne contient aucune recommandation médicale mais a vocation à aider les femmes à trouver le bon accompagnement et d'être plus à l'aise sur ce qu'elles peuvent exiger lors de rendez-vous médicaux et pour certains choix importants. Comme pour la première édition, la nouvelle édition a bénéficié du regard et de l'expertise des professionnel.les de santé et d'associations de patientes le Conseil National de l'Ordre des Sages-femmes ainsi que par le CIANE – Collectif Interassociatif Autour de la Naissance.

Ce projet d'actualisation et de mise en page a reçu le soutien de la Région Ile de France.

La version actualisée permet notamment d'apporter de nouvelles précisions par exemple sur les droits lors d'un accouchement en période de crise sanitaire et a été téléchargé plus **de 8 860 fois**.

• La contribution à la formation entre pairs et la diffusion d'une perspective féministe du droit

Publication d'articles juridiques

Les membres du groupe Violences - Julia Boccabella, Frédérique Fusil, Andreea Gruev-Vintila, Roselyne Hu, Pierre Jourdin et Léa Karila-Cohen - ont publié l'article « Violences conjugales - La notion de contrôle coercitif : état des lieux et perspectives » dans La semaine Juridique de Lexis Nexis en mars 2022.

Cet article - l'un des premiers articles spécialisés de la Force Juridique - permet de définir la notion de contrôle coercitif en tant que violence conjugale et d'interroger la pertinence de l'intégration de cette notion dans l'arsenal législatif français.

En novembre 2022, les membres de la Force Juridique - Caroline Leroy Blanvillain et Yseline Fourtic Dutarde et Floriane Volt - ont publié au sein de La revue pratique de la prospective et de l'innovation de Lexis Nexis, un article « Avortement aux Etats-Unis, pour les droits des femmes, l'enfer est pavé de bonnes intentions ». Cet article de prospective revient sur le revirement de jurisprudence de la Cour suprême américaine sur le droit à l'avortement et sur les réactions des entreprises pour assurer un accès à ce droit à leurs employées. Les autrices interrogent les risques et questions juridiques que posent ces politiques d'entreprise pour les femmes.

• Le premier colloque de la Force Juridique en partenariat avec Sciences Po : « Droit et féminisme, quelle justice, 5 ans après #MeToo » :

La Force Juridique et le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po (PRESAGE) ont proposé une journée de réflexion le 15 octobre 2022 sur le droit et la justice au prisme des féminismes, 5 ans après #MeToo.

Ce colloque a permis d'instaurer trois temps de discussions afin de répondre à la question: le mouvement #MeToo ayant permis aux femmes victimes de violences de prendre la parole, a-t'il vraiment marqué un tournant dans la lutte pour les droits des femmes ?

Praticiennes du droit (juges, avocates), chercheuses (Réjane Sénac, Catherine le Magueresse), militantes féministes (Emmanuelle Piet) et représentantes politiques et institutionnelles (Laurence Rossignol, Sénatrice et ancienne ministre, Claire Hédon, Défenseure

des droits, Sylvie Pierre-Brossolette, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité) se sont rassemblées autour de trois temps de discussions : hier (le long combat des féministes pour les droits des femmes), aujourd'hui (la révolte des femmes contre l'impunité) et demain (Vers une justice féministe ?).

Lors de ce colloque, introduit par Isabelle Rome, ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et conclu par Christiane Taubira, ancienne garde des Sceaux, ministre de la justice et députée de Guyane, sont également intervenues les membres de la Force Juridique Anaïs Defosse, Zoë Royaux, Valence Borgia et Floriane Volt.



• Publication du rapport sur le coût de l'accès à la justice pour les femmes victimes de violences sexuelles, avec l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes :

Lancé en novembre 2022, grâce au soutien du Crédit Municipal de Paris, l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes de la Fondation des Femmes réunit des expertes de ces sujets. Son objectif est d'interroger les facteurs à l'origine de la précarité des femmes et des inégalités économiques entre les femmes et les hommes. Il s'agit de répondre à une

Le coût de la justice pour les victimes de violences sexuelles pointé du doigt dans cette étude

Une étude de la Fondation des femmes, publiée à la veille de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, rappelle que les victimes « ne portent pas plainte pour de l'argent ».

Par Lucie Hennequin avec AFP



question simple: pourquoi les femmes sont moins riches que les hommes? Par ses publications, l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes contribue à faire émerger le sujet dans le débat public et de sensibiliser le plus grand nombre.

Le 25 novembre, l'Observatoire a publié son premier rapport **« Cinq ans après #MeToo: le coût de la justice pour les victimes de violences sexuelles »**, rédigé par les expertes Lucile Peytavin et Lucile Quillet. Ce rapport met en évidence l'obstacle économique engendré par les coûts des procédures judiciaires, complexifiant encore plus le parcours des victimes de violences sexuelles et renforçant de ce fait l'impunité des auteurs. Par leurs propos, les expertes viennent contredire formellement l'idée reçue et sexiste qui voudrait que les victimes cherchent à s'enrichir en portant plainte, puisque ces dernières doivent la plupart du temps assumer seules les frais de défense et de reconstruction et pourront très rarement prétendre à une indemnisation.

Projet #6: Soutien aux associations dans leur plaidoyer

• Avec Règles Élémentaires et Georgette Sand pour la transparence sur la composition des protections intimes :

Les membres du groupe de travail Santé de la Force Juridique, notamment Esther Vogel, Claire Legrand et Joyce Valencia, ont poursuivi leur travail entamé en 2020 avec l'association Règles Élémentaires et le collectif Georgette Sand. Ce projet a pour ambition de renforcer juridiquement l'obligation de transparence sur les produits d'hygiène menstruelle à savoir non seulement leur composition mais également les modalités et précautions d'utilisation ainsi que les effets indésirables de la composition. En effet, à l'heure actuelle, il n'existe aucune transparence quant à la composition de ces produits pourtant utilisés quotidiennement par de nombreuses femmes.

Le plaidoyer a produit des fruits car en mars 2022, lors d'une visite à la Cité Audacieuse à la rencontre des trois associations, le Ministre de la Santé, Olivier Veran, a annoncé la parution d'un décret pour une meilleure réglementation de la composition des produits. Les associations ont continué leur plaidoyer en associant d'autres structures.

Toutefois, en 2023, le décret n'est pas encore publié et le projet de celui-ci apparaît incomplet pour assurer une transparence complète de cette composition, justifiant ainsi que le plaidoyer sur ce sujet se poursuive.



• Avec le Planning Familial pour la Constitutionnalisation de l'IVG

Face au recul grave et historique survenu aux États-Unis avec l'annulation de l'arrêt Roe vs Wade le 22 juin, mais également en Europe (en Pologne, en Hongrie, en Italie), l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution est devenue plus urgente et une nécessité partagée par de nombreux. Les responsables politiques. La Force Juridique était aux côtés des associations mobilisées, notamment le Planning Familial et la Clef, et a ainsi renforcé son plaidoyer auprès du Parlement et du Gouvernement.



Pour protéger ce droit fondamental en France, il est essentiel d'assurer l'accès effectif au droit à l'avortement et de faciliter l'accès à une information juste permettant de connaître ses droits et les moyens de les exercer. L'Association de Soutien a ainsi contribué au financement d'un chat du Planning familial visant à informer les femmes sur leurs droits concernant la sexualité, la contraception et bien sûr l'avortement, via l'organisation d'une collecte et d'un dîner de gala...



En parallèle, le 28 septembre 2022, Journée internationale pour le droit à l'avortement, les associations féministes réunies autour du Planning familial ont lancé un appel afin que le droit à l'avortement soit reconnu comme un droit fondamental partout et tout le temps.

Tout l'automne, Anne-Cécile Mailfert et Floriane Volt, ont été auditionnées sur les propositions de lois constitutionnelles présentées par la sénatrice Mélanie Vogel, la députée Aurore Bergé et d'autre part par la députée Mathilde Panot et ont également multiplié les communications, prise de paroles dans la presse et lors d'évènements en faveur de ces initiatives. Cet effort de plaidoyer conjoint avec les associations a permis, le 24 novembre 2022, l'adoption d'une proposition de loi constitutionnelle par l'Assemblée nationale.

Cette proposition de loi constitutionnelle a également été votée par le Sénat le 1er février 2023. Le Président de la République a annoncé l'entrée de l'IVG dans la Constitution le 8 mars 2023 lors de l'hommage national à Gisèle Halimi. En 2023, la Fondation des Femmes comme les associations attendent que cette modification soit entérinée lors d'un congrès saisi par le Président de la République.

• Avec l'association MaMaMa

Créée pendant le confinement, l'association MaMaMa vient en aide et accompagne des milliers de femmes et leurs enfants en bas âge en Île-de-France. Elle fournit des produits non proposés par les banques alimentaires classiques et pourtant essentiels à la santé et à la croissance des enfants : lait infantile, petits pots, couches, sérum physiologique...

Avec la hausse de la précarité, l'activité de l'association n'a cessé de croître et l'association a accompagné plus de 70 000 femmes et enfants depuis sa création, confectionnant et distribuant près de 500 colis sur-mesure par semaine, soit directement auprès des femmes dans leur local, soit via des livraisons auprès d'associations, de PMI et de centres de santé dans toute l'Île-de-France.

Soutenue par la Fondation des Femmes depuis ses débuts, MaMaMa a pris contact avec les équipes de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes début 2022 au sujet du local qu'elles occupent à Saint-Denis. En effet, l'association était hébergée gracieusement dans un hangar destiné à être détruit dans 2 ans pour y faire du logement social. Suite à un changement d'approche de la ville et de l'agglomération en début d'année 2022, l'association s'est retrouvée en danger d'expulsion.

L'implication des équipes, en particulier de l'avocate Léonore Bocquillon, a contribué à permettre d'assurer la continuité de l'activité de MaMaMa, et de lui laisser le temps de trouver une solution alternative.

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes continue de se mobiliser avec ses partenaires auprès de MaMaMa pour les aider à trouver un local pérenne et à poursuivre leur activité essentielle auprès des femmes et de leurs enfants en situation de précarité en Île-de-France.



AXE 2

**AMÉLIORER
LA VIE ET
REDONNER DU
POUVOIR D'AGIR
AUX FEMMES
EN SITUATION
DE GRANDE
VULNÉRABILITÉ**

**2 ● PROGRAMME
ABRI D'URGENCE**

PROGRAMMES
D'ACTION DE LA
FONDATION
DES FEMMES

MISSION DU PROGRAMME :

Ne laisser aucune femme en danger sans solution d'hébergement de qualité.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de Soutien à la Fondation des Femmes a mis en oeuvre ce programme, notamment à travers la coordination et l'animation des différents projets en lien avec leurs parties prenantes : associations, mécènes, partenaires publics ; la mise en place de partenariats ; la mobilisation de moyens humains, financiers et matériels.

Projet #1 : Abri d'urgence

TÉMOIGNAGE : « JE ME SUIS DIT « ON VIT DANS UN PALACE, LÀ ». PARCE (QU'AVANT) JE VIVAIS UN ENFER. J'AI BÉNÉFICIÉ DE LA CHAMBRE PENDANT DEUX MOIS. ÇA M'A VRAIMENT AIDÉE ET C'EST CE QUI M'A REDONNÉ CONFIANCE EN MOI ».

Maeva (prénom modifié) chez elle, a rejoint la métropole et trouvé refuge avec son enfant dans une chambre d'hôtel grâce au dispositif Abri d'urgence de la Fondation des Femmes.

« L'AVANTAGE DU DISPOSITIF ABRI D'URGENCE, C'EST QU'IL OFFRE UN CERTAIN CONFORT, UN ESPACE SÉCURISANT. LES FEMMES ET, DU COUP, LEURS ENFANTS, VONT AVOIR UNE CHAMBRE QUI EST ADAPTÉE À LEUR COMPOSITION FAMILIALE, OÙ ELLES VONT AVOIR DE LA LITERIE PROPRE ».

Lucie, Travailleuse sociale chez Léa Solidarité Femmes

En 2022 le projet Abri d'urgence a été relancé grâce au soutien du groupe Accor. Ce projet a pour objectif de garantir une solution de mise en sécurité à toute femme victime de violences qui en a besoin. La qualité et la rapidité de la réponse apportée aux femmes et enfants victimes au moment où elles demandent un hébergement sont des facteurs cruciaux pour renforcer leur capacité à sortir durablement des violences. En effet, être mise en sécurité dans un cadre de qualité tout en étant accompagnée par une association spécialisée permet de pouvoir se concentrer sur l'essentiel : sortir de l'emprise, entamer les démarches judiciaires et administratives, trouver une solution de logement stable. Cette solution de courte durée encadre un parcours de sortie des violences dans de bonnes conditions, ce que ne permettent pas toujours les dispositifs d'hébergement d'urgence saturés. Les femmes accèdent ensuite à des dispositifs de droit

commun adaptés. Ainsi ce projet contribue activement à faire reculer les violences et à sauver des vies.

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes coordonne ce projet en lien avec les nombreuses associations bénéficiaires, la plateforme de réservation des nuitées Hcorpo et les hôtels Accor. En 2022, elle a notamment œuvré à augmenter le nombre d'hôtels partenaires du projet pour améliorer les capacités de mise en sécurité via des sessions de sensibilisation. L'Association de soutien à la Fondation des Femmes s'appuie sur les données du projet pour alerter sur le besoin de créer des places de qualité pour accueillir les femmes victimes de violences dans de bonnes conditions, comme ce fut le cas le 10 octobre lors du lancement du projet en présence de ses partenaires : Accor, la Fondation BNP Paribas et Alternative Patrimoine.

Sur l'année 2022, 176 femmes et 108 enfants ont été mis.e.s en sécurité durant 2965 nuitées en tout, dans des chambres d'hôtel et appart'hôtels partout en France. En moyenne, les femmes et enfants hébergé.e.s restent 10 nuitées sur place avant de bénéficier d'une prise en charge de plus long terme via l'association qui les accompagne. En 2022, les associations bénéficiaires du projet sont le réseau Solidarité Femmes (76 associations), le Mouvement du Nid (29 délégations), GAMS Normandie, Ikambere, Les Bienvenues, Ostara.

Projet #2 : Refuge des Audacieuses

« LE REFUGE DES AUDACIEUSES REPRÉSENTE UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR NOTRE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DANS LA MISE À L'ABRI DES LESBIENNES EXILÉES ET DEMANDEUSES D'ASILE, TOUTES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET LESBOPHOBES, CAR IL NOUS PERMET DE PASSER DE LA GESTION DES LIEUX D'HÉBERGEMENT DIFFUS VERS UN PROJET D'HÉBERGEMENT COHÉRENT, EN PERMETTANT UNE COHABITATION ET DE L'ENTRAIDE ENTRE LESBIENNES HÉBERGÉES. »

Faina Grossmann, coordinatrice du réseau les lesbiennes Dépassent les Frontières (association Les Bienvenues)

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture du Refuge des Audacieuses. C'est le premier projet de logement et d'accompagnement de femmes vulnérables et plus particulièrement de féministes réfugiées. Ce Refuge des Audacieuses leur permet d'être hébergées et de finaliser leur parcours administratif dans de bonnes conditions, de retrouver leur complète indépendance et de pouvoir continuer à porter la voix de celles res-



tées dans leur pays. Les logements mis à disposition l'ont été, de manière temporaire, par le Crédit Municipal de Paris et la société Ainsi 7 Liberté, et ont été aménagés gracieusement par Maisons du Monde.

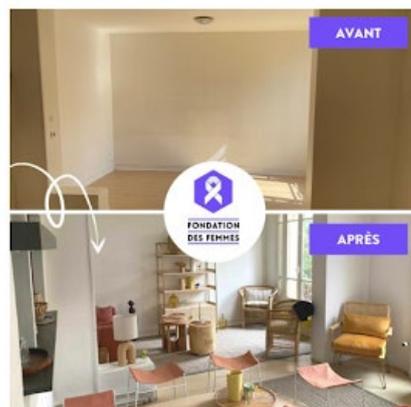
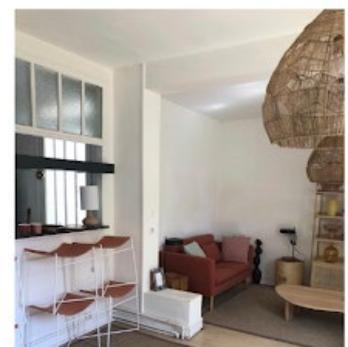
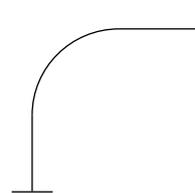
Ouvert en avril 2022, une première maison à Maisons-Alfort a tout d'abord permis l'hébergement de 7 féministes réfugiées afghanes suite à la prise de Kaboul en août 2021, accompagnées par l'association Pourvoir Feministe dans leurs démarches administratives et sociales. Cette dernière a été soutenue financièrement par l'Association de soutien pour mener à bien ces missions d'accompagnement. Au bout de 4 mois sur place, les femmes hébergées ont pu intégrer des dispositifs de logements pérennes.

En juillet 2022, le Crédit Municipal de Paris a mis à disposition de l'Association de Soutien à la Fondation des Femmes un appartement de 3 chambres dans le Marais pour l'hébergement de femmes vulnérables.

Dotée de ces deux lieux d'hébergement en Île-de-France et afin de répondre à la diversité des besoins des associations, l'Association de soutien à la Fondation des Femmes s'est rapprochée en septembre 2022 de l'association Les Bienvenues et son réseau Les lesbiennes Dépassent les Frontières qui accompagne des femmes lesbiennes exilées. Le mois de septembre a été consacré à des opérations de nettoyage, de dératisation, de petits travaux et d'aménagement des logements avec le soutien de nos bénévoles et de nos mécènes pour garantir de bonnes conditions de vie aux futures résidentes.

Le Refuge des Audacieuses permet à Les Bienvenues de fournir un lieu de vie sécurisant et de qualité avec un accompagnement adapté et orienté vers l'autonomisation (administrative, locative et financière) et le bien être (psychique, relationnel et physique) des femmes lesbiennes exilées accompagnées par l'association, grâce à un soutien financier de la Fondation Chanel. Le Refuge des Audacieuses se conjugue à un espace de socialisation et de médiations pour les personnes résidentes de la maison et de l'appartement mis à disposition dans le cadre de ce projet. 4 femmes, lesbiennes réfugiées ont pu être hébergées en longue durée (plus de 2 mois) ce qui leur a permis de bénéficier d'un logement pérenne pendant les procédures administratives d'obtention de statuts et l'accompagnement à l'accès à leurs droits. De plus, 3 femmes, lesbiennes réfugiées ont pu être hébergées de façon ponctuelle, en attendant que se libère une place dans un logement pérenne.

Fin 2022, la société Ainsi 7 Liberté a confirmé la prolongation de la mise à disposition de la maison de 3 chambres à Maisons-Alfort jusqu'à fin 2023 et la mise à disposition de la maison attenante. Celle-ci est en train d'être mise à disposition de Les Bienvenues pour un emménagement prévu début mai 2023.



AXE 2

**AMÉLIORER
LA VIE ET
REDONNER DU
POUVOIR D'AGIR
AUX FEMMES
EN SITUATION
DE GRANDE
VULNÉRABILITÉ**

3 ● PROGRAMME
SORORITÉ

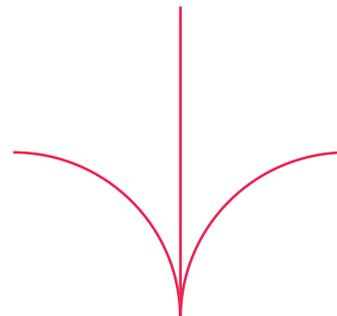
PROGRAMMES
D'ACTION DE LA
FONDATION
DES FEMMES

MISSION DU PROGRAMME :

Augmenter le pouvoir d'agir des femmes les plus vulnérables et accroître leur autonomie.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien a contribué à la réalisation de projets visant à faciliter l'accès des femmes aux biens et services partout en France, via des appels à dons en faveur de la Fondation des Femmes et des associations bénéficiaires, dont les fruits ont contribué directement à financer des dizaines de projets variés ou à leur apporter un soutien matériel si nécessaire.



Projet #3 : Soutien financier aux associations

• Les Grands Prix

Les Grands Prix de la Fondation des Femmes permettent de récompenser et de soutenir les initiatives associatives les plus impactantes. Cette année, sur recommandation de son Conseil Scientifique, la thématique de l'émancipation économique des femmes a été choisie.

Lancé le 18 mai 2022, l'appel à projet a reçu 137 dossiers, traduisant l'importance des besoins en financement des associations spécialisées françaises et la diversité des projets. Grâce au travail de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes et à l'effort de collecte auprès des mécènes et donateurs et donatrices, **675 000 € ont pu être reversés à 22 projets associatifs, pour des montants de subventions de 25 000 € ou 50 000 € grâce à l'appui de l'Association de Soutien de la Fondation des Femmes.** (Voir projets financés en Annexe).



• Les Coups de Pouce

Cet appel à projets est dédié au soutien de projets innovants de petites ou jeunes associations et une réponse aux difficultés économiques, liées à l'actualité, qu'elles pourraient rencontrer. En effet, l'année 2022 a été fortement marquée par la crise économique, avec des conséquences immédiates constatées par les associations, dont la hausse du nombre de demandes de soutien par les femmes accompagnées non compensée par les financements publics.

Ainsi, **428 000 € ont ainsi été reversés à 53 associations dans toute la France, grâce à l'appui de l'Association de Soutien ; des associations** qui :

- Interviennent auprès des femmes en situation de grande précarité, et de leurs enfants
- Accompagnent et soutiennent les femmes victimes de violences
- Luttent pour l'égalité professionnelle et salariale et l'éducation à la culture de l'égalité
- Accompagnent des femmes exilées et en situation de vulnérabilité
- Œuvrent pour garantir l'accès à la santé des femmes
- Mènent un travail de plaidoyer, informent et sensibilisent aux droits des femmes

Projet #4 : Soutien matériel aux associations

En 2022, 180 associations ont pu bénéficier d'un soutien matériel. Au-delà de la mise à disposition de locaux et de bureaux aux associations à travers la Cité Audacieuse, la Maison des Femmes de Sarcelles et le Refuge des Audacieuses, l'équipe coordonne et met en œuvre la redistribution des dons matériels variés (vêtements, téléphones, matériel informatique, meubles, équipement, ...) pour soutenir les associations en France et les femmes qu'elles accompagnent. Elle permet aussi aux associations de renforcer leur équipe via un speed-dating annuel pour les mettre en relation avec des bénévoles.

Enfin, l'Association de soutien met en œuvre deux collectes nationales annuelles de produits :

- Collecte #MamansEnfants du printemps, sur le thème de la lutte contre la précarité des femmes en situation de monoparentalité pour collecter des produits d'hygiène et de soin pour femmes et bébés
- Collecte #RèglesDeSurvie de fin d'année, en partenariat avec l'association Règles Élémentaires pour collecter des produits d'hygiène menstruelle à destination des femmes en situation de précarité

Projet #4.1 : Les deux grandes collectes de produits #MamansEnfants et #RèglesDeSurvie

En 2022, deux collectes nationales de produits pour femmes et enfants en situation de grande précarité ont été réalisées.

Les 24 et 25 juin la collecte était réalisée pour la deuxième année consécutive en partenariat avec l'association MaMaMa qui lutte contre la précarité des femmes en situation de monoparentalité et leurs enfants. En France, près de 5 millions de femmes vivent sous le seuil de pauvreté, souvent avec des enfants à charge. La crise sanitaire n'a fait qu'amplifier cette situation dramatique.

La collecte s'est déroulée dans **93 magasins Monoprix** en France dont 59 hors Île-de-France, soit 17 de plus qu'en 2021. L'événement a permis de collecter **509 496 produits** (+ 207 168 par rapport à juin 2021) d'une valeur totale de 290 291 € et de les reverser à **55 associations**.



Les produits collectés sont divers produits d'hygiène et de soin répondant aux besoins des femmes en situation de précarité, dont les mères de famille monoparentale particulièrement touchées par celles-ci : gels douche, brosses à dents, couches pour bébé, coupes ongles, serviettes hygiéniques. Lors de cette collecte la Fondation des Femmes a mobilisé 1064 bénévoles dans toute la France dont 468 nouveaux inscrits via des plateformes d'inscription Benevolt, Je-veuxaider et l'Étudiant, et des collaborateurs et collaboratrices de ses mécènes.

Les 4 et 5 novembre 2022 s'est tenue la 7ème édition de collecte de produits d'hygiène menstruelle en partenariat avec Règles Élémentaires, association de lutte contre la précarité menstruelle, et Monoprix. Selon une étude menée par l'association, au cours de sa vie, une femme dépense en moyenne 8 000 € en protections hygiéniques. Les serviettes, coupes menstruelles et tampons représentent donc une dépense non négligeable pour les femmes, ce qui les rend parfois inaccessibles aux plus précaires.

La collecte a été réalisée dans 70 magasins et a mobilisé **1149 bénévoles** (+ 349 par rapport à 2021). Elle a permis de redistribuer **567 293 produits** (+ 272 483 par rapport à 2021) d'une valeur totale de 343 859 € et de les reverser à **90 associations** dans toute la France.

Ces actions sont permises par une force bénévole de près de 9 000 bénévoles, qui continue de croître et de se mobiliser dans toutes les régions. En 2022, grâce à leur mobilisation **1 076 789 produits** ont été collectés et reversés à **133 associations** pour les femmes et enfants en situation de précarité et de vulnérabilité.



Projet #4.2: Speed dating Associations - Bénévoles

Le 24 septembre à la Cité Audacieuse, un speed dating a été organisé avec une vingtaine d'associations féministes pour les aider à trouver des ressources bénévoles en capacité de renforcer leurs actions et de les accompagner tout au long de l'année. En amont, les associations travaillent avec l'équipe de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes pour identifier clairement leurs besoins de mobilisation bénévoles.

Quelques associations présentes: L'Amicale du Nid, le Collectif Féministe contre le Viol, le CIAMS, la Fédération Régionale des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles Ile de France, Ensemble Contre le Sexisme, Femmes pour le Dire Femmes pour Agir (FDFA)...

Le speed-dating bénévole en quelques chiffres :

300

personnes venues rencontrer les associations sur place

20

associations présentes

contacts de bénévoles identifiés

125

contacts de bénévoles intéressés pour aider les associations

371

(ce chiffre est supérieur au nombre de participant.e.s car certaines personnes ont manifesté leur intérêt pour plusieurs structures associatives)



AXE 2

**AMÉLIORER
LA VIE ET
REDONNER DU
POUVOIR D'AGIR
AUX FEMMES
EN SITUATION
DE GRANDE
VULNÉRABILITÉ**

4 ● PROGRAMME

PÉPITE

**PROGRAMMES
D'ACTION DE LA
FONDATION
DES FEMMES**

MISSION DU PROGRAMME :

Faire émerger les projets innovants les plus impactants pour faire progresser l'égalité.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes contribue à ce programme par la mise à disposition de moyens humains et financiers permettant d'identifier des besoins non satisfaits et des solutions qui y répondent. L'Association de soutien mobilise son équipe pour permettre à ces projets de se structurer, d'être financés et de se déployer.

Projet #5 : Application App-Elles

Développée par l'association Résonantes depuis 2015, App-Elles est une application mobile gratuite qui a pour but de venir en aide aux victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles. C'est une application ressource permettant d'avoir accès rapidement à toutes les aides disponibles sur un territoire et proposant un dispositif d'alerte personnel innovant et performant pour contacter rapidement ses ami.e.s, ses proches, les secours, les associations et tout autre interlocuteur de son choix. Répondant aux principaux besoins d'assistance face à une situation de violence, App-Elles est développée afin d'être un outil complémentaire à l'appel aux premiers secours et un point d'entrée unique en direction des aides, soutiens et solutions existantes.

Soutenue par la Fondation des Femmes et lauréate des Grands Prix 2020, Résonantes intègre le programme Pépites en 2021. Celui-ci permet la poursuite du développement d'App-Elles auprès des structures partenaires dont des expérimentations avec des associations, des déléguées départementales et régionales par exemple, d'assurer un suivi précis répondant au besoin d'accompagnement que demande le travail d'un outil technologique tel qu'App-Elles et de permettre la pérennisation de l'action App-Elles.

Ainsi, le programme Pépites a permis la réalisation d'une mesure d'impact de l'application App-Elles auprès des professionnels de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en 2022 pour mieux comprendre les usages et les effets de l'application. Réalisée de février à août 2022, l'enquête a permis de recueillir les retours de 50 partenaires dont 28 associations.

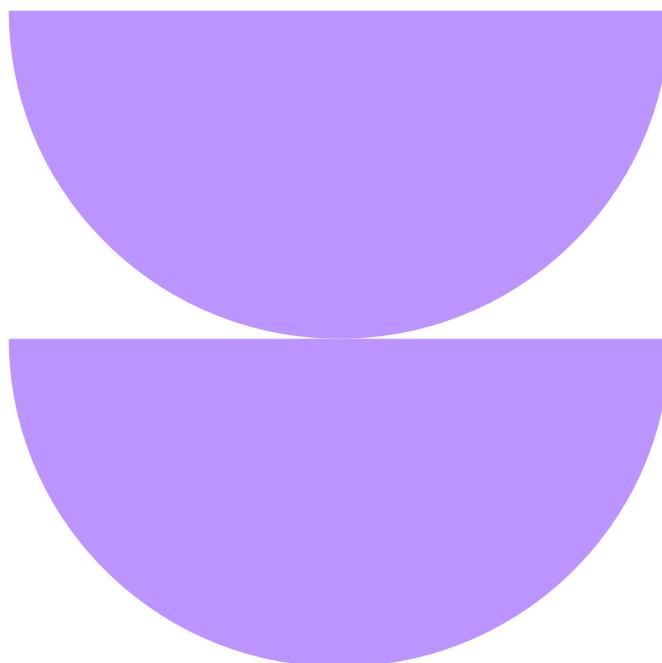


App-Elles®

Principaux résultats de l'étude d'impact :

-  96% des professionnel.les sont satisfait.es de l'application et de ses services
-  App-Elles crée une dynamique partenariale sur un même territoire et répond à un véritable besoin des structures qui n'auraient majoritairement pas pu la développer en autonomie
-  App-Elles a un impact bénéfique sur les victimes de violences : lutte contre le sentiment d'insécurité et l'isolement

Cependant, les professionnels ont encore une connaissance limitée d'App-Elles ne leur permettant pas d'exploiter tout le potentiel de l'outil et de ses services, notamment auprès de leurs bénéficiaires. Résonantes travaille donc en partenariat avec l'équipe de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes pour renforcer le suivi et l'accompagnement des professionnels dans leur utilisation d'App-Elles ainsi que la communication auprès du grand public et des professionnels pour faire connaître App-Elles et ses fonctionnalités.



Projet #6 : Elles déménagent

Une femme victime de violences conjugales effectue en moyenne 6 départs infructueux avant de partir définitivement. En cause, l'emprise très forte exercée par son ex-conjoint sur elle et ses enfants mais aussi les conditions matérielles et financières. En effet, ce sont majoritairement les femmes qui quittent leur logement, souvent vers un hébergement d'urgence ou chez un.e proche, avec peu d'espace à disposition. Elles doivent donc laisser vêtements, jouets des enfants, draps, couettes, papiers, meubles. Or, pour se reconstruire ailleurs et éviter le retour au foyer du conjoint, ces objets sont indispensables.

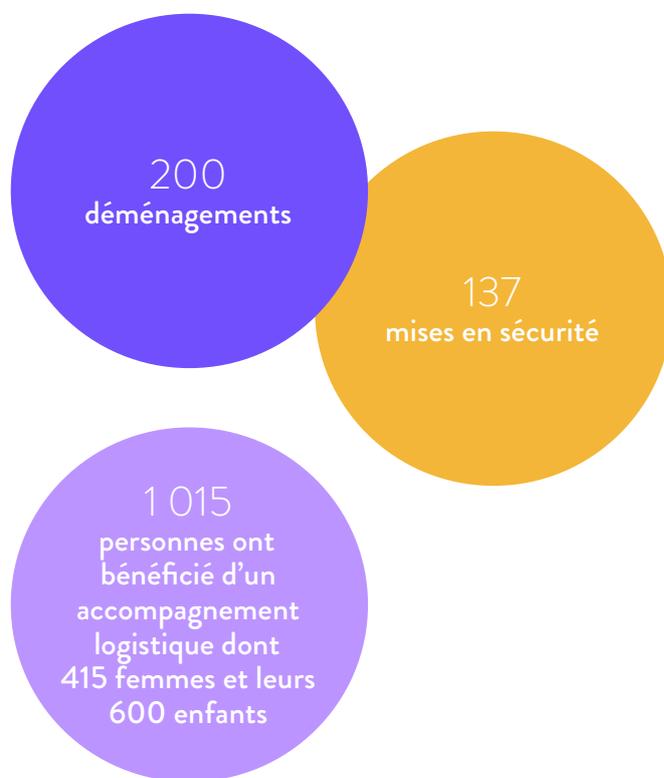
Avant 2021, il n'existait pas de solution adaptée pour les femmes victimes de violence pour effectuer le déménagement du centre d'urgence au logement pérenne, ni pour récupérer les affaires dans l'ancien logement, entreposer les affaires dans un lieu sûr ou être aidée dans le cadre d'un ré-emménagement. C'est pour cette raison que l'incubateur d'innovations associatives (Pépites), a identifié ce manque à combler dans la chaîne de mise en sécurité des femmes victimes de violences et de leurs enfants et financé le programme On Bouge! de l'association Une Voix pour Elles située dans les Alpes Maritimes, qui a opéré 192 déménagements d'urgence depuis mars 2021.

Dans la continuité de l'incubateur Pépites, et constatant les besoins en constante augmentation, l'équipe de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes a identifié début 2022 les associations proposant des solutions de déménagements similaires. En septembre 2022, ces associations ont pour la première fois été réunies à la Cité Audacieuse afin de préfigurer la constitution d'un réseau. Les différentes associations présentes lors de cette journée étaient: Ça déménage 38, Premier Pas, Solimove, Une Voix Pour Elles et l'Union Régionale Solidarité Femmes d'Île-de-France.

Devant la très forte demande à laquelle elles font toutes face et les besoins de financement et de structuration qui en découlent, ces structures ont décidé de se constituer en réseau pour favoriser leur développement et leur professionnalisation, la création d'outils communs, l'essaimage du dispositif, le plaidoyer via une mesure d'impact ainsi que la recherche de fonds permettant de construire un modèle économique pertinent et de favoriser le déploiement de nouvelles antennes dans leurs régions et au-delà.

Cette démarche, lancée en octobre, a permis l'obtention d'un premier financement important pour Elles Déménagent en 2023.

Les chiffres Elles Déménagent en 2022 :



AXE 3

**ÉRADIQUER LES
STÉRÉOTYPES ET
TRANSFORMER
L'IMAGE DES
FEMMES DANS LE
RESPECT DE LEUR
DIVERSITÉ ET DE
LEURS DROITS**

5 ● PROGRAMME
STAND UP

PROGRAMMES
D'ACTION DE LA
FONDATION
DES FEMMES

MISSION DU PROGRAMME :

Mettre un terme au harcèlement de rue en augmentant la réaction des témoins et des victimes.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes met en oeuvre ce programme créé par Right To Be et financé par L'Oréal Paris en dédiant des moyens humains pour coordonner, organiser et valoriser la tenue, par des associations spécialisées dans la prévention des violences faites aux femmes, de formations en ligne ou hors ligne partout en France.



Projet #1: Stand Up sur le Train pour l'Égalité

• Le Train Pour l'Égalité : du 26 février au 7 mars 2022

Le programme Stand Up a été prolongé et adapté dans le cadre du projet exceptionnel de la Fondation des Femmes en 2022 : le Train Pour l'Égalité, le premier train expo dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au sein du Train Pour l'Égalité, une voiture était dédiée au programme Stand Up. Des formations adaptées de 20 minutes étaient proposées par les formatrices, afin de pouvoir dispenser en moyenne 10 sessions et former 150 personnes par jour. Au sein de la voiture, plusieurs écrans ont été mis en place afin de diffuser la vidéo.

Un partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale a permis à de nombreux élèves de se former à Stand Up sur chaque étape, puisque chaque matinée était dédiée à l'accueil et la formation de scolaires. Plusieurs sessions étaient également tenues à destination du grand public, tout au long de la journée, pour que les visiteurs et visiteuses du Train puissent commencer leur visite par la formation Stand Up et découvrir une exposition sur le harcèlement de rue.

Au total, **1 700** personnes ont été formées à la méthode des 5D contre le harcèlement de rue durant le tour de France du Train pour l'Égalité.



Présence du premier ministre, Jean Castex, dans le Train Pour l'Égalité

Projet #2: Une nouvelle édition du programme Stand Up en 2022 et 2023

« VRAIMENT GÉNIAL COMME FORMATION, ELLE DEVRAIT ÊTRE OBLIGATOIRE POUR TOUT LE MONDE. ÇA ME DONNE ENVIE DE PLUS COMMUNIQUER SUR CE SUJET AUTOUR DE MOI, ET D'ÉDUCER LE PLUS POSSIBLE SUR CE SUJET! »

« SUPER FORMATION, AVEC DES EXEMPLES TRÈS CONCRETS QUI PERMETTENT VRAIMENT D'ASSIMILER LES COMPORTEMENTS À ADOPTER FACE AU HARCÈLEMENT DE RUE »

« CETTE FORMATION EST TOP. DOMMAGE QU'IL N'Y AIT PAS PLUS D'HOMMES QUI Y PARTICIPENT »

« JE RESSORS PLUS CONFIANTE SUR MA CAPACITÉ À AIDER UNE POTENTIELLE VICTIME »

Après la clôture du Stand Up en mars 2022, et devant le succès de la première édition, L'Oréal Paris a proposé de relancer le programme en septembre 2022 avec pour objectif de former 18 000 personnes supplémentaires d'ici fin 2023.

La reprise de Stand Up s'intègre dans un contexte post-covid marqué par un retour à la vie sociale, aux temps festifs et de convivialité, et donc à une proximité renouvelée, dans les transports en commun mais aussi dans les espaces de fête. La stratégie autour de la reprise du programme Stand Up est de poursuivre la diffusion de la formation auprès du maximum de personnes, notamment lorsqu'elles peuvent jouer un rôle ressource, tout en déployant des formations au sein d'espaces festifs et conviviaux en lien avec ce contexte.

"Stand Up à la Nuit des Relais Paris 2023"



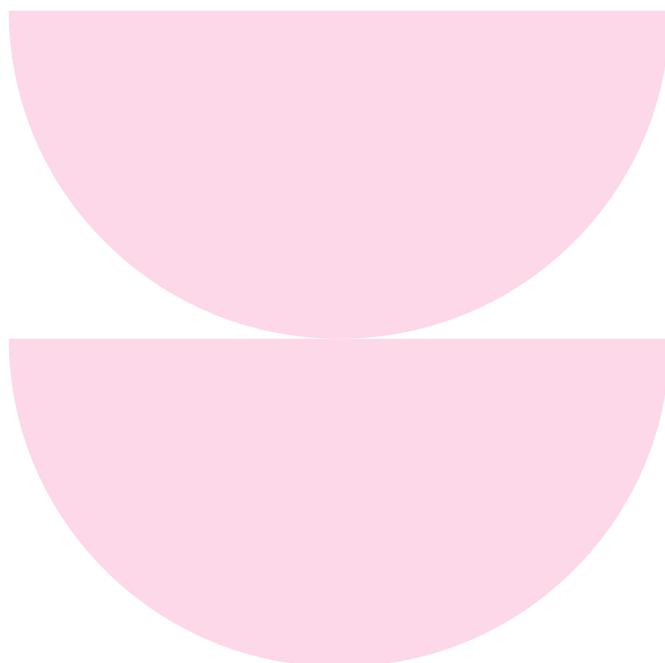
Deux objectifs transversaux majeurs se sont également dessinés dans l'élaboration du plan d'action :

- 1 • Diffuser la formation à des personnes ressources pour démultiplier l'impact de la formation
- 2 • Déployer Stand up de manière inclusive en rendant la formation accessible à tout.e.s, qu'importe la localisation et/ou le profil de la personne.

Le programme garde évidemment pour objectif de former également d'autres cibles via des partenariats avec des entreprises, des établissements scolaires, des collectivités, etc.

Résultats quantitatifs :

De septembre à décembre, **3 612** personnes ont été formées à Stand Up sur un prévisionnel fixé à 3 360 sur la période. Ces formations visent un public divers : jeunes, professionnel.le.s d'entreprises, structures associatives, institutions publiques, scolaires, femmes et hommes... à l'image de la large cible que poursuit le projet.



AXE 3

**ÉRADIQUER LES
STÉRÉOTYPES ET
TRANSFORMER
L'IMAGE DES
FEMMES DANS LE
RESPECT DE LEUR
DIVERSITÉ ET DE
LEURS DROITS**

**6 ● PROGRAMME
AUDACIEUSES**

PROGRAMMES
D'ACTION DE LA
FONDATION
DES FEMMES

MISSION DU PROGRAMME :

Augmenter le niveau de conscience des inégalités femmes-hommes, et faire évoluer les comportements et les mentalités.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'association de soutien à la Fondation des Femmes contribue à la bonne réalisation du programme, grâce à plusieurs moyens : - Organisation d'événements de sensibilisation, particulièrement à la Cité Audacieuse - Publication de rapports - Création et diffusion de contenus multimédias, animation sur les réseaux sociaux - Campagnes de communication et de sensibilisation aux environs du 8 mars et du 25 novembre - Observatoire Priorité(s) Femmes en collaboration avec Kantar

Projet #3 : La Cité Audacieuse

L'année 2022 a permis d'accueillir un public de plus en plus nombreux et de plus en plus d'associations au sein de la Cité Audacieuse. Une quinzaine d'associations résidentes travaillent quotidiennement sur les deux étages du bâtiment. Ces associations ont accès à de vastes espaces de travail et salles de réunion mais également à l'Agora, le rez-de-chaussée, mise à disposition pour des événements. Aussi, le cowork nomade accueille pour sa part une quinzaine d'associations ayant la possibilité de travailler deux jours par semaine à la Cité Audacieuse dans un espace dédié.

Profitant de leurs compétences respectives, les associations mettent en place des actions collaboratives de partage d'expériences et de savoir-faire. Ainsi, 6 ateliers d'échanges de bonnes pratiques ont eu lieu en 2022 avec différentes thématiques comme les financements privés et un sur la prise de parole en public.

Si la Cité Audacieuse est un endroit privilégié pour que les associations puissent continuer d'œuvrer pour l'égalité femmes-hommes, c'est aussi un espace accueillant du public autour d'une riche programmation féministe. Les associations résidentes, tout comme des associations ou porteurs et porteuses de projets extérieurs ont animé tout au long de l'année, des conférences, ateliers, talks, tables rondes, expositions et projections. Ainsi, 140 événements ont été organisés à la Cité Audacieuse.

Une sensibilisation plus large du public est permise grâce à un contenu digital produit par les associations

et le personnel de la Cité Audacieuse sur les violences faites aux femmes. La Cité Audacieuse a touché plus de 500 000 personnes grâce aux réseaux sociaux, à la newsletter et aux podcasts enregistrés dans le studio.

Ce renforcement de l'engagement féministe s'opère aussi grâce à l'évolution constante du lieu. A travers le café associatif Chez Mona, la Cité Audacieuse a pu accueillir toujours plus de public. Situé dans l'Agora de la Cité Audacieuse, cet espace est ouvert au public du jeudi au dimanche. Proposant un menu végétarien et une riche programmation féministe, le Café est un point de ralliement dédié aux femmes et à leurs projets.

Dans le prolongement de cette volonté de faire rayonner les droits des femmes, le studio de podcast inauguré en mars 2021, donne la voix gratuitement, aux porteurs et porteuses de projets féministes, public militant et citoyen œuvrant pour les droits des femmes. Depuis son inauguration, 116 émissions ont déjà été enregistrées par 45 associations ou porteuses de projet.

La salle qui permet de tenir des permanences et des astreintes assurée sous la coordination de l'URSF (Union Régionale Solidarité Femmes Île-de-France), continue d'offrir une aide précieuse aux personnes victimes de violences. En 2022, la permanence a reçu plus de 500 femmes victimes.



La Cité Audacieuse est également équipée, depuis le début de l'été 2022, d'une borne interactive et tactile permettant de visibiliser les structures prenant en charge les femmes victimes de violences en Île-de-France. Elle se trouve à l'Agora et est donc à disposition du grand public. S'il arrive que des victimes se renseignent et aient des questions, elles pourront s'adresser aux professionnelles de notre dispositif interne pour avoir des réponses une orientation spécifique. La carte d'orientation affichée est celle du Centre Hubertine Auclert: intuitive, c'est une carte riche et qui est régulièrement actualisée.



Afin de garantir une accessibilité au plus grand nombre et de faire profiter les lieux à toutes les personnes souhaitant ouvrir la porte de la Cité Audacieuse, de nouveaux travaux ont été entrepris. À ce titre, un projet de réhabilitation du pavillon de la cour a démarré à la fin de l'année 2022. L'objectif est triple : proposer aux associations qui œuvrent pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes un espace accessible supplémentaire, proposer aux associations et au grand public un espace de stricte confidentialité et réhabiliter le pavillon afin d'accueillir davantage de public à la Cité Audacieuse.

La Cité Audacieuse continue aujourd'hui de proposer un écosystème associatif favorisant les synergies et l'émergence de projets nouveaux, impactants pour les droits des femmes et l'égalité, et espère ainsi voir émerger dans les années à venir, d'autres lieux comme celui-ci.



Projet #4 : Les ambassadrices de l'égalité

Le Train pour l'Égalité a été le point de départ d'une stratégie de régionalisation qui a permis la création d'antennes régionales. Les objectifs sont de démultiplier les projets locaux en faveur de l'égalité grâce à l'action des ambassadrices et ambassadeurs de l'égalité, bénévoles à la tête de communautés actives dans plusieurs villes de France, ainsi que le déploiement des actions de l'Association sur l'ensemble du territoire afin d'être au plus proche des associations locales soutenues.

À travers le Train pour l'Égalité, les antennes ont été créées en Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France et en Île-de-France. A terme, les antennes seront déployées dans les treize régions de France métropolitaine.

Les antennes sont composées de bénévoles et d'ambassadrices. Ces dernières étant les responsables des antennes en région, elles sont les porte-paroles de la Fondation des Femmes dans leurs villes, appellent à collecter des fonds, impulsent des actions en faveur des droits des femmes, coordonnent un réseau de bénévoles et identifient des initiatives ou collectifs féministes dans leurs villes.

Depuis avril 2022, la Fondation des Femmes compte 20 ambassadrices réparties dans 6 régions.

Les actions portées par les ambassadrices de l'égalité en 2022 :

- Tour de France avec le Train pour l'Égalité, février à mars 2022
- Interpellation des candidat.e.s aux élections législatives, d'avril à mai 2022
- Collecte de produits de première nécessité, juin 2022
- Braderie solidaire au profit de la Fondation des Femmes à Lille, septembre 2022
- Collecte de produits de première nécessité, novembre 2022
- Braderie solidaire au profit de la Fondation des Femmes à Paris, décembre 2022

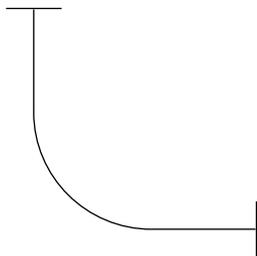


Braderie solidaire organisée par les bénévoles, Lille, septembre 2022

Projet #5: podcast «écoutez-nous bien»

«Écoutez-nous bien» est le podcast mensuel de la Fondation des Femmes et de la Force Juridique, conçu durant l'année 2022. L'objectif est de diffuser à grande échelle les valeurs portées par l'organisation, porter la voix des femmes sur les questions d'égalité, de défendre et faire progresser les droits des femmes.

Ce podcast est le fruit du travail d'une part de la Force Juridique, équipe de bénévoles professionnelles du droit, et d'autre part de Camille Dahan, journaliste, et Wassila Messaoudi, juriste. Ces deux dernières sont bénévoles et ont à cœur de porter haut et fort la voix d'associations et de femmes du droit pour que chacune puisse connaître ses droits et en vue de faire évoluer la société! Le travail a été réalisé en grande partie en 2022 de façon à lancer les premiers épisodes en 2023.



Les femmes ont pris la parole, mais les a-t-on vraiment écoutées? Écoutez-nous bien car nous avons beaucoup de choses à vous dire!

Le podcast a pu voir le jour grâce au soutien de la région Île-de-France qui a financé les épisodes 2, 3 et 5 et grâce à Alexis Haddad de la maison de podcast Shinekast qui accompagne la Fondation des Femmes pour la réalisation, le montage, le mixage et la production des épisodes. Enfin, les visuels de ce podcast sont le fruit du travail de l'illustratrice Jeanne Guerard.



Projet #6 : Campagne #PlusJamaisSeules

Pour marquer les 5 ans du déferlement #MeToo après la révélation de l'affaire Weinstein, l'Association de soutien à la Fondation des Femmes lançait une campagne d'appel à dons #PlusJamaisSeules le 5 octobre 2022.

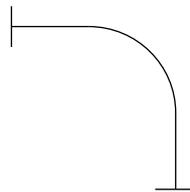
Capitalisant sur cette date anniversaire et la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, cette campagne a été diffusée jusqu'au 31 décembre 2022. Conçue gracieusement par TBWA/Corporate, cette campagne vise à dénoncer la solitude trop souvent vécue par les victimes de violences sexuelles dans une société imprégnée de la culture du viol et qui n'accorde que peu de crédit à la parole et au vécu des victimes. 5 ans après #MeToo, la baisse continue des condamnations pour viols alors que le nombre de plaintes augmente va effectivement plutôt dans le sens d'une impunité permise aujourd'hui par la justice française.

En creux, cette campagne montre l'importance du travail des associations qui écoutent et accompagnent les victimes, malgré un manque de moyens financiers considérable. L'objectif ? Sensibiliser la population française au sujet et appeler à don pour que la Fondation des Femmes puisse reverser des fonds aux associations spécialisées, tout en soutenant le travail de plaidoyer de la Force Juridique sur l'amélioration du traitement des affaires de violences faites aux femmes par la justice française.

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes a ainsi diffusé les supports de campagne sur un maximum de canaux afin de faire rayonner ce message au-delà de ses communautés. Au global, on décompte plus de 500 000 vues du clip sur les réseaux sociaux, une hausse de plus de 16 000 abonné.e.s, plus de 40 retombées presse et un dispositif gracieux d'espaces médias - notamment négocié par le groupe Omnicom - de plus d'un million d'euros.

Ainsi, début 2023, en réaction à la situation d'urgence constatée alors que les associations d'accompagnement de victimes de violences sexuelles sont toujours sous-dotées et incapables de répondre à l'afflux de victimes dont elles sont les premières interlocutrices et grâce à l'effort de collecte de l'Association de Soutien, la Fondation des Femmes a été en capacité d'allouer **400 000€ de soutien exceptionnel aux dispositifs d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences sexuelles.**

Ce soutien permettra de soutenir notamment les actions du Collectif Féministe contre le Viol, d'En Avant Toute(s), de l'Association européenne contre les Violences Faites aux Femmes au Travail, de Femmes pour le dire Femmes pour Agir, mais également l'accompagnement juridique des victimes du procès contre l'industrie pornographique et d'autres initiatives associatives pour les victimes de violences sexuelles en France.



TU ES SÛRE DE CE QU'IL S'EST PASSÉ ?
MAIS VOUS ÊTES CERTAINE D'AVOIR DIT
« NON » CLAIREMENT ? C'EST PAS TOI QUI
L'AS CHAUFFÉ ?
TU AS DES PREUVES ? CE SERA SA PAROLE
CONTRE LA VÔTRE. VOUS N'AVIEZ PAS UN
PEU BU ? VOUS ÉTIEZ HABILLÉE COMMENT ?

Toutes les 6 minutes, en France, une femme est victime de viol ou de tentative de viol.
Malheureusement, après les faits, ces femmes se retrouvent souvent seules.

agence : TBWA/Corporate - Photographie : Pascal Bouquet

FAITES UN DON SUR [FONDATIONDESFEMMES.ORG](https://www.fondationdesfemmes.org) POUR PERMETTRE
AUX VICTIMES D'ÊTRE ÉCOUTÉES, SOUTENUES ET ACCOMPAGNÉES.
#PlusJamaisSeules



Crédit ©François Lafite

Projet #7 : Le prix Gisèle Halimi

Depuis 2017, le Prix Gisèle Halimi met à l'honneur l'éloquence des féministes. Le temps d'une soirée, 8 candidates et candidats usent de leur voix et du verbe pour dénoncer le sexisme devant un public nombreux et un jury prestigieux.

Le 10 janvier 2022, se tenait la cinquième édition au sein de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, où 8 personnes ont pris la parole pour s'élever contre les préjugés sexistes, les violences faites aux femmes et réfléchir à un monde plus égalitaire entre les femmes et les hommes. Une soirée faite de paroles qui portent, émeuvent, mobilisent et transforment la société.

Comme chaque année, un jury exceptionnel a fait l'honneur de départager les candidates: Valence Borgia, Stéphane Braunschweig, Annick Cojean, Julie Couturier, Julie Gayet, Anna Mouglalis, et un Président, le Prix Nobel de la Paix, Dr. Denis Mukwege.

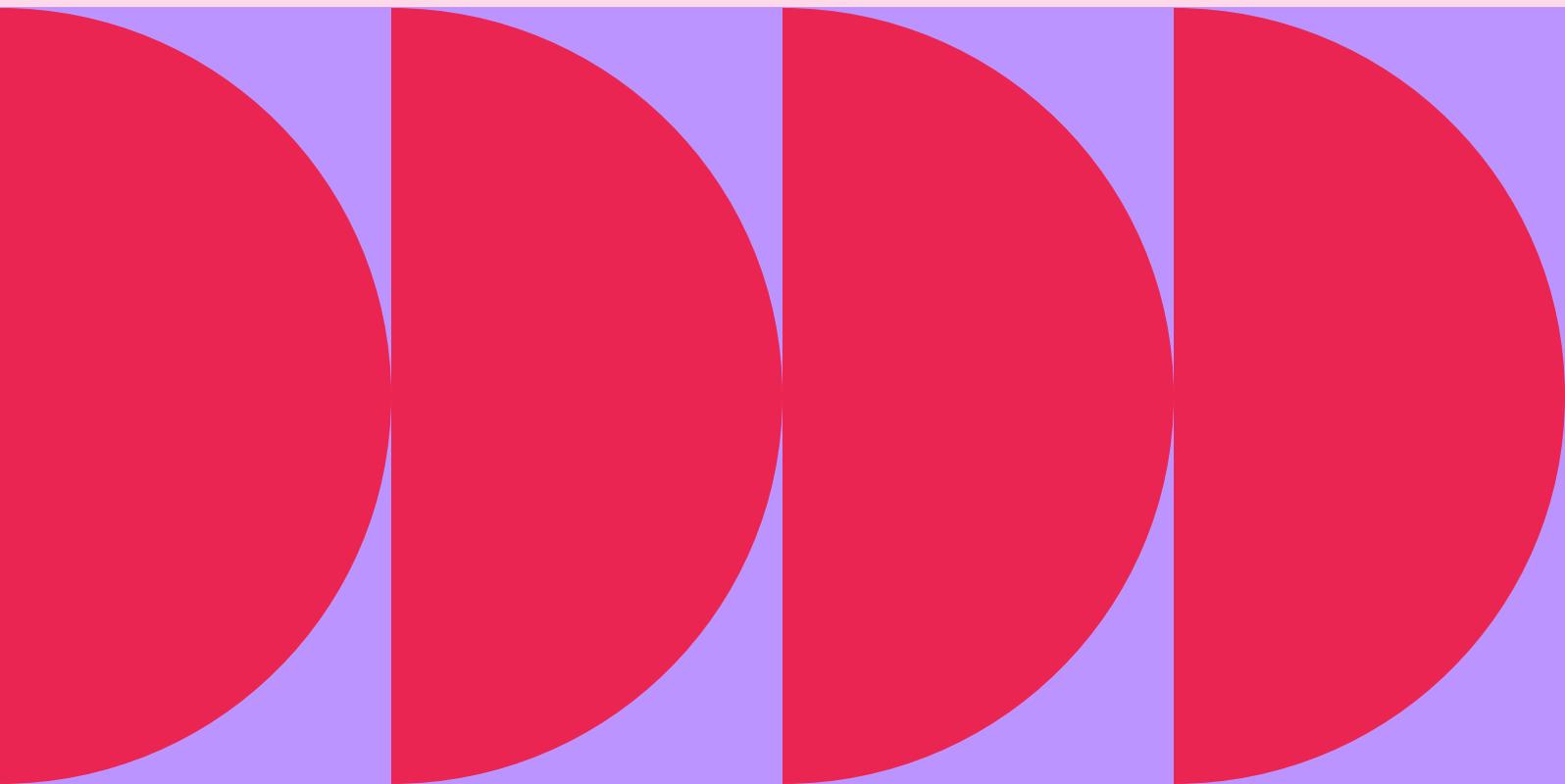
- Le Prix Gisèle Halimi 2022 a été attribué à Maïmouna Haïdara et son discours « #DoublePeine ».
- Le Prix Coup de Cœur a été décerné à Roukiata Ouedraogo et son discours « #RegardeMoiBien ».
- Le Prix Spécial du Président du Jury a été attribué à Carele Ngaleu Monkam et son discours « #IWasCorsica ».

Voici les 8 discours inspirants de cette cinquième édition du Prix Gisèle Halimi :

- Isabelle Derrenderinger, Secrétaire générale au conseil national de l'ordre des sages-femmes : « #MonPostPartum »
- Maïmouna Haïdara, avocate, « #DoublePeine »
- Marie Laguerre, étudiante en architecture, « #OùEstPengShuai »
- France Boulanger, comptable, « #StopTalkingStartFunding »
- Roukiata Ouedraogo, autrice et humoriste, « #RegardeMoiBien »
- Marine Pezeril, déléguée régionale MGEN Île-de-France, « #TuSerasUnHommeMonFils »
- Carele Ngaleu Monkam, lycéenne, « #IWasCorsica »
- Floriane Stricot, « #MeTooInceste »

MERCI

MERCI À NOS PARTENAIRES SANS QUI
NOUS N'AURIONS PAS EU LES MOYENS
DE RÉALISER CES ACTIONS



NOS GRANDS MÉCÈNES



GROUPE
D'ASSURANCE
MUTUALISTE
ENGAGÉ



FONDATION

CHANEL

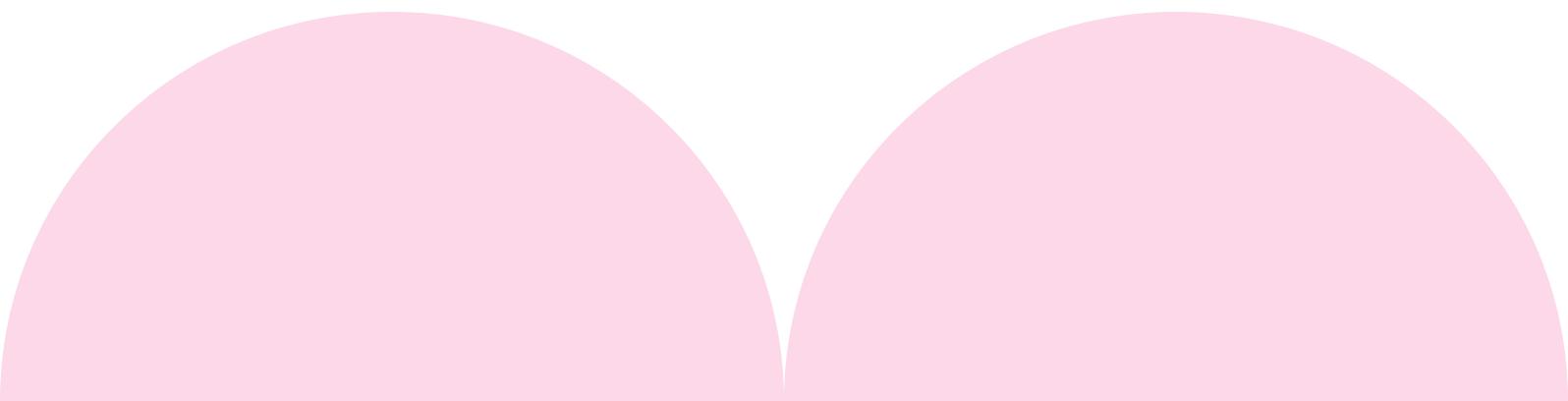
Luminate



FONDATION
BNP PARIBAS

ZADIG & VOLTAIRE

*Galleries
Lafayette*



NOS MÉCÈNES

Maison 123

MAISONS
DU MONDE

Fondation ENGIE
D'ENTREPRISE

La Fondation
MONOPRIX

CRÉDIT MUNICIPAL
DE PARIS
MODERNE DEPUIS 1637

KEOLIS

LA PLATEFORME
DU BATIMENT
GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

eddy

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
PARIS
France

mgen
GROUPE vyv

TF1
LE GROUPE

espace
culturel
Multimédia - Electro-ménager
E.Leclerc

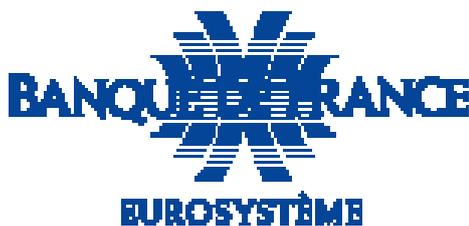
CONSEIL
PROX

AP
ALTERNATIVE PATRIMOINE

la sécurité
sociale

MAKE.
ORG
FOUNDATION

Edelman



NOS SOUTIENS
INSTITUTIONNELS



GOVERNEMENT

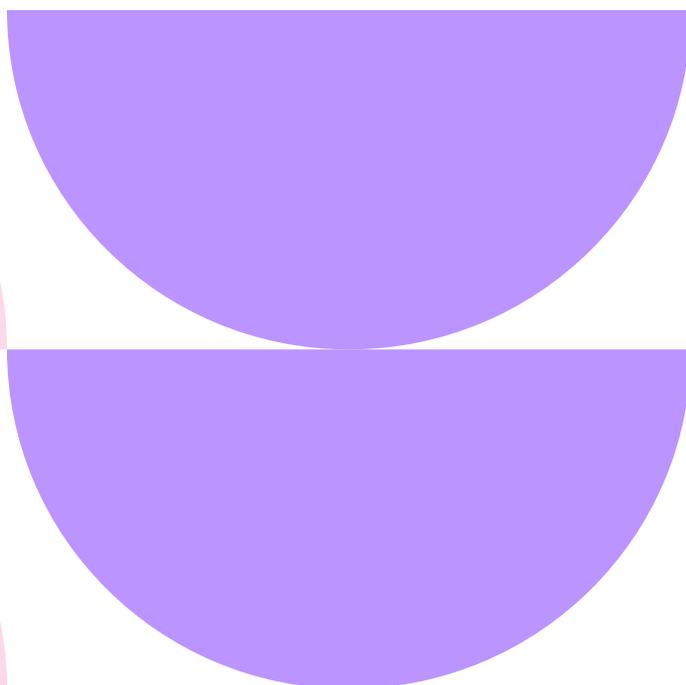
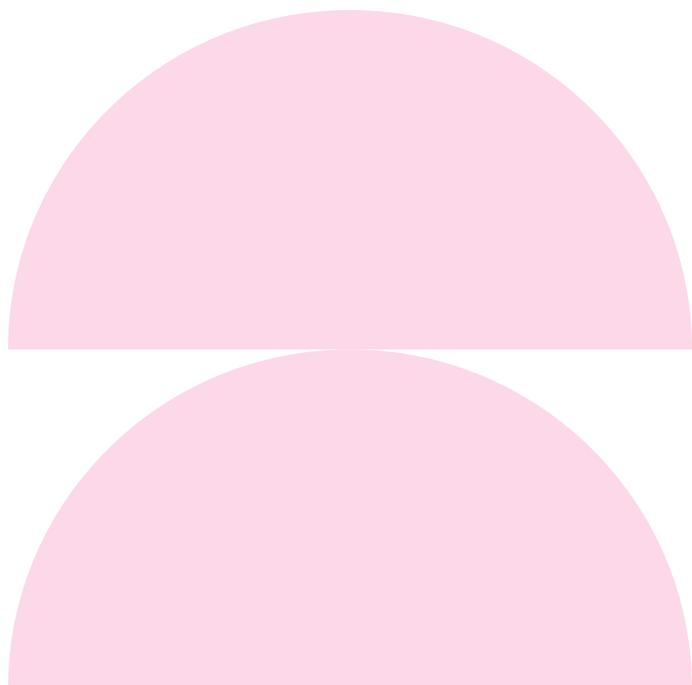
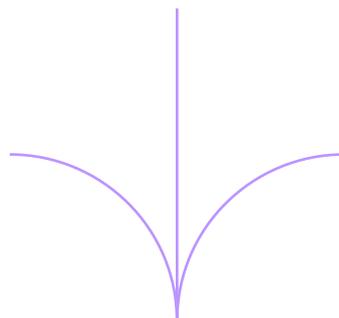
*Liberté
Égalité
Fraternité*



NOS PARTENAIRES SUR
LE PROGRAMME STAND UP

L'ORÉAL
PARIS

RIGHT
TO
BE _____
FORMERLY HOLLABACK!



ANNEXES

LES GRANDS PRIX

• Catégorie 1: Insertion et accès à l'emploi

175 000 € ont été alloués à des projets pour favoriser l'accès à l'emploi des femmes les plus vulnérables et les plus discriminées.

La Fondation des Femmes a financé dans cette catégorie :

- l'essaimage du projet des DesCodeuses de transformer les trajectoires sociales des femmes des quartiers prioritaires à travers l'emploi numérique (codeuses, analystes, cybersécurité, programmeuses) à Lille et Marseille
- l'expérimentation du CIDFF du Lunévillois-Meurthe et Moselle Sud pour la réinsertion professionnelle des proches aidantes dans la région

Les projets financés en 2022 par la Fondation des Femmes

- le projet de garderie sociale et solidaire d'En Finir Avec la Polygamie (EFAPO) en Essonne pour permettre la réinsertion des femmes précaires et victimes de violences accompagnées par l'association
- le développement de l'accompagnement numérique de Force Femmes auprès des femmes de 45 ans et plus pour leur réinsertion professionnelle
- le projet de Plurielles d'inclusion socioprofessionnelle de femmes réfugiées à Strasbourg
- le projet Des Étoiles et des Femmes porté par Sororitère pour l'insertion professionnelle des femmes dans le milieu de la gastronomie dans 14 villes de France



- l'expérimentation par Halte Aide aux Femmes Battues de « bourses pour un métier » de la valeur du RSA pour que les bénéficiaires puissent se consacrer à leur réinsertion et à l'accompagnement socio professionnel en Ile de France

• Catégorie 2: Egalité professionnelle

175 000 € ont été alloués à des projets pour lutter contre les freins à l'égalité professionnelle.

La Fondation des Femmes a financé dans cette catégorie :

- le projet du Laboratoire de l'égalité de mener un état des lieux du numérique et de l'IA et d'établir des recommandations en partenariat avec le secteur pour une IA égalitaire
- le chantier d'insertion "Les embelisseuses d'avenir" dans les métiers du BTP mené par Du côté des femmes dans le Val d'Oise et en Ile de France
- Le projet de communauté des Alumnae Rêv-Elles qui poursuit le programme d'accompagnement des bénéficiaires du programme Rêv-elle ton potentiel, mené par Rêv-Elles en ile de France et à Lyon

- le projet de sensibilisation aux discriminations sexistes et aux droits en entreprise, et d'accompagnement sur des situations réelles à Nantes mené par Travaillleuses
- le programme Jump in Tech de BECOMTECH de formation des jeunes filles au numérique et aux sciences de l'information



• Catégorie 3: Précarité

325 000 € ont été alloués à des projets pour lutter contre la précarisation, en particulier économique des femmes.

La Fondation des Femmes a financé dans cette catégorie :

- L'association Agir Pour la Santé des Femmes (ADSF) pour ses actions pour l'accès à la santé et l'insertion sociale et économique des femmes en situation de grande précarité en Île-de-France et dans les Hauts de France
- l'association MaMaMa pour son action auprès des femmes et de leurs enfants en situation de grande précarité en Île-de-France
- le projet du Trois Lieu, porté par le Mouvement du Nid Martinique, un espace d'accueil, d'accès à la santé, de fourniture alimentaire et de produits de première nécessité pour des femmes en sortie de situation de prostitution en Martinique
- l'accueil de jour La Pause pour les femmes en situation de grande précarité et leurs enfants porté par Agena à Amiens
- le projet du Bus de Gerty de Solidarité Femmes Guadeloupe qui sillonne la zone Basse-Terre à la rencontre des femmes isolées pour détecter des violences, proposer un accompagnement et lutter contre l'exclusion sociale

- l'ouverture de la première maison Solidarité Femmes en Essonne, portée par Léa Solidarité Femmes permettant l'accueil et accompagnement global des femmes victimes de violences ainsi que des mises en sécurité en urgence (6 places)



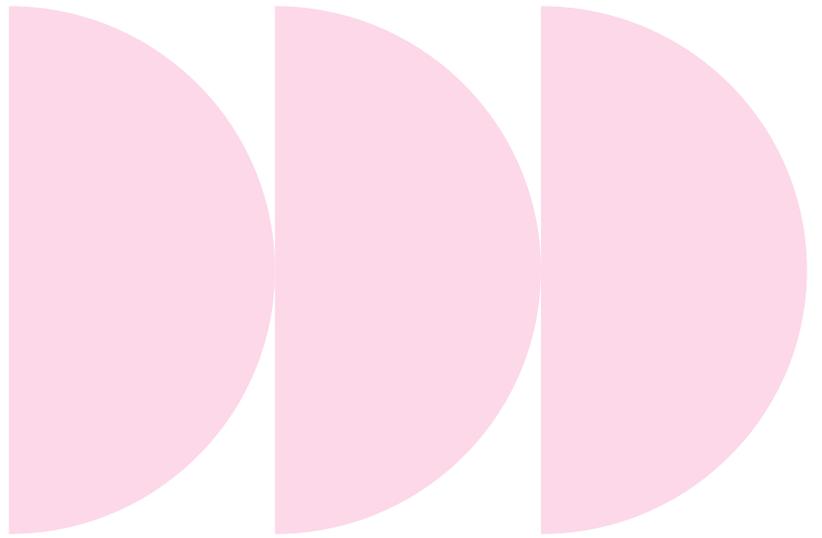
- la préfiguration du changement d'échelle de l'accueil de jour du FILON à destination de femmes sans abri ou en situation de grande exclusion à Paris
- l'accueil de jour de Toutes à l'abri à Bordeaux pour les femmes en situation de grande précarité, la tenue de mardaudes et l'aide à l'hébergement



- la permanence juridique en droit des étrangèr.e.s de Femmes de la Terre pour lutter contre la précarité administrative et financière des demandeuses d'asile en Ile de France
- le projet de Coup de Pouce Insertion Femmes Vulnérable du CIDFF de Mayotte qui permet un accompagnement global des femmes pour leur accès aux droits, à l'insertion professionnelle et à la fourniture alimentaire



LES COUPS DE POUCE



LES PROJETS SOUTENUS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Normandie

- GAMS Normandie
- Sang Rancune 76 - Rouen
- Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de l'Orne

Centre Val de Loire

- Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles de l'Indre et Loire et Eure et Loire

Hauts de France

- The Refugee Women Center - Calais
- Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de la Somme

Grand Est

- Mouvement du Nid Bas Rhin
- Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles Grand Est

Bretagne

- ASPAD - Rennes
- Centre Veats et Morées Bretagne

Pays de la Loire

- Du Pain et Des Roses - Nantes
- SOS Femmes Vendée

Nouvelle Aquitaine

- CAC/S - Bordeaux
- SOS Violences Conjugales TP - Corrèze
- Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles des Deux Sèvres et des Landes

Occitanie

- Foite Face - Toulouse
- Planning Familial de l'Aveyron
- Planning Familial du Gers
- Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles de l'Aude, des Pyrénées Orientales, du Tarn et Garonne

Provence Alpes Côte d'Azur

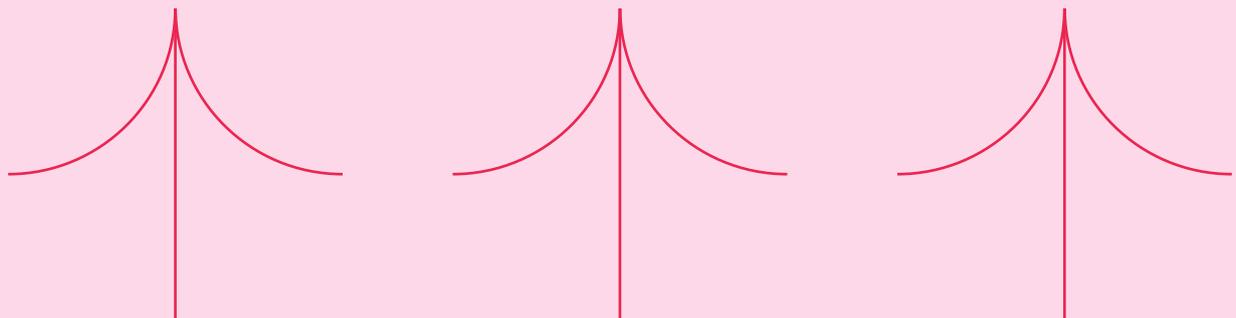
- Planning Familial des Hautes Alpes
- Toutes Pour Une - Hautes Alpes

Île-de-France

- Humans for Woman
- AFRICA La Couronne
- Un petit bagage d'histoire
- Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir
- Collectif P.A.F (pour une parentalité féministe)
- Espoirs et Combats de Femmes
- Ligue des Femmes Françaises pour la démocratie
- Maison des Femmes de Paris
- LOBA
- FIT
- Dans le Genre Égalité

Auvergne Rhône Alpes

- Femmes SDF - Grenoble
- Filiactions - Lyon
- Ostara - Haute Savoie
- Planning Familial de l'Ardeche
- Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de l'Ain



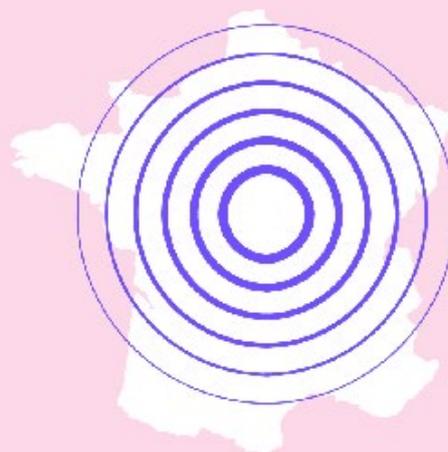
LES PROJETS SOUTENUS DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER



LES PROJETS SOUTENUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

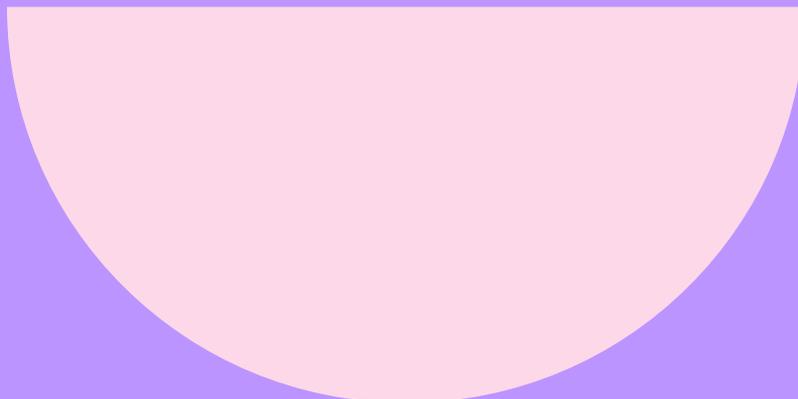
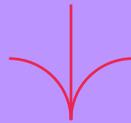
ACTION NATIONALE

- #MeToo Media
- #Respecte Ta Cuisine
- ACPE - Agir contre la prostitution des enfants
- Fédération Nationale des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles
- Le CLEF
- Collectif 50/50
- Collectif Féministe Contre le Cyberharcèlement
- Institut du Genre en Géopolitique
- Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles en Politique
- Association Française et Européenne de lutte contre le SOPK
- Association francophone des femmes autistes



MERCI

À TOUTES CELLES ET CEUX
QUI ONT PARTICULIÈREMENT
ŒUVRÉ À LA RÉUSSITE DE
L'ANNÉE 2022



● LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN

- Sarah Becker,
Présidente
- Valence Borgia
- Iman Elhany
- Géraldine Gahagnon
- Marie Hommeau
- Léa Thomassin

● LES MEMBRES DU COMEX DE LA FONDATION DES FEMMES SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

- Sarah Becker
- Valence Borgia
- Danielle Bousquet
- Julie Gayet
- Brigitte Grésy
- Anne-Cécile
Mailfert, *Présidente*
- Julie Muret
- Firmine Richard

● LES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES, STAGIAIRES ET VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN

- Luce Albert
- Meryll Amsallem
- Philippine Barth
- Esma Benbouziane
- Lisa Bonnion
- Fanny Bourdon
- Katia Brunet
- Soleya Chaïb-Huot
- Marie-Sophie Charrier
- Joséphine
Damon-Bimbenet
- Anaïs Delage
- Ophélie Delmas
- Manon Descamps
- Ramatoulaye Diop
- Clara Donzier
- Céline Dubois
- Meryem El Bekri
El Alaoui
- Camille Fabiani
- Clémence
Garnier-Juste
- Julie Gorrias
- Constance Guihard
- Sidonie Hebert
- Céline Koffka
- Fanny Lange
- Anne-Cécile Mailfert
- Aurélie Millon
- Jade Montheil
de Septfons
- Daniela Mouyabi
Bambi
- Jessica Ohayon
- Lola Paoli
- Sophie Paoli
- Garance Perret
- Carole Pirotais
- Marie Quintrand
- Céline Rancoule

- Pauline Rivals
- Sophia Selouani
- Catherine Semedo
- Brenda Eyango Siewe
- Laura Slimani
- Clelia Tessier
- Manon Thenaisie
- Léa Tournadre
- Solène Toutut
- Floriane Volt

● LES BÉNÉVOLES DES COMITÉS DE PILOTAGE

- Anne-Claire Alain
- Marion Atdjian
- Salma Badr
- Fleur Bellanger
- Sarah Boudou
- Camille Dahan
- Romane Dartois
- Iman Elhany
- Romina Febbro
- Alexane Hamet
- Virginie Koh
- Johanna Manoukian
- Hélène Marin
- Mathilde Mayuma
- Julie Menette
- Wassila Messaoudi
- Gersa Plangarica
- Sedera Ranaivoarinosy
- Sophie Renard
- Marion Viel
- Yseline Fourtic
-Dutarde
- Anaïs Defosse
- Alba Horvat
- Anaïs Mercuriali
- Sarah Becker
- Louise Beriot
- Léonore Bocquillon
- Camille Jérémie
Blanvillain
- Esther Vogel
- Floriane Stricot
- Maud Frajerma
- Juliette Crouzet
- Anaë Perez-Ainciart
- Lux Saskia
- Sophie Soubiran
- Valence Borgia
- Zoë Royaux

ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES

2022

www.fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org



@Fondationdesfemmes



@Fondationfemmes



[linkedin.com/company/fondation-des-femmes](https://www.linkedin.com/company/fondation-des-femmes)



[facebook.com/FondationDesFemmes/](https://www.facebook.com/FondationDesFemmes/)